

BOURSE

		
Montréal ▲	Toronto ▲	New York ▲
XXM 3747,37	TSE-300 6939,25	DJ 10552,56
Variation du jour 6,89	Variation du jour 36,59	Variation du jour 17,73
0,18% AN: 0,96%	0,53% AN: -5,44%	0,17% AN: 17,99%

S&P 500	1315,31	-0,47
Variation du jour	-0,04%	AN: 16,07%
Nasdaq	2552,65	-1,42
Variation du jour	-0,06%	AN: 36,52%
Dollar CAN	68,22	cents US 0,29
Variation du jour	0,43%	AN: 0,21%
Dollar CAN	65,40	cents euro 0,18
Variation du jour	0,28%	
Or	260,40	\$US -1,60
Variation du jour	-0,61%	AN: -11,34%
Pétrole	16,33	\$US 0,06
Variation du jour	0,37%	AN: 32,87%



Carmen Crépin confirmée à la présidence de la CVMQ

Page E 3

La réforme de Paul Martin fait des heureux, sauf dans les banques

MARTIN VALLIÈRES

du bureau de La Presse , TORONTO

On n'avait pas de quoi pa-voiser dans les sièges so-ciaux bancaires de Bay Street après l'annonce par le ministre Paul Martin de son vaste projet de réforme de la législation des services fi-nanciers. Au mieux, on es-quissait des sourires polis de satisfaction de connaître enfin le résultat de trois an-nées de consultations.

Car s'ils se réjouissent de la mo-dernisation de leur cadre législatif, qui s'annonce plus flexible, les banquiers ont dû faire leur deuil de deux marchés appétissants : la vente d'assurance en succursales et le crédit-bail pour véhicules auto-mobiles.

« Ce n'est pas le lobby politique des banques qui a perdu face à ce-lui des assureurs et de l'industrie automobile, c'est le lobby des con-sommateurs qui a perdu », a sou-tenu Ray Protti, président de l'As-sociation des banquiers canadiens.

« Nous avons beaucoup de diffi-cultés à comprendre pourquoi le gouvernement fédéral a rejeté la re-commandation en ce sens du rap-port MacKay (de septembre der-nier).

Le marché canadien du crédit-bail automobile est contrôlé par des filiales des constructeurs, qui

font payer trop cher aux Canadiens. Par ailleurs, il y a 47 % des Cana-diens qui n'ont pas d'assurance-vie. C'est ce marché que nous vou-lions toucher avec nos succursales », a poursuivi M. Protti.

En contrepartie, les banquiers apprécient l'intention du ministre Martin d'assouplir leur cadre régle-mentaire en ce qui concerne leur structure d'entreprise et de capital. Et l'intention d'examiner avec les provinces la fiscalité du capital des entreprises financières plaît d'em-blée.

« Il y a plusieurs initiatives inté-ressantes, mas dont il faudra attendre les détails pour vraiment ju-ger », a indiqué David Moorcroft, vice-président aux affaires publi-ques de la Banque Royale.

Selon James Keating, analyste des services financiers chez Merrill Lynch Canada, « ces changements seront les plus significatifs pour les banques à moyen et à long terme ».

Cette souplesse accrue de la ré-glementation signifie aussi plus de concurrence pour les banques. En ouvrant le système canadien des paiements, des compagnies d'assu-rance ou des firmes de fonds d'in-vestissement, par exemple, pour-ront offrir des services de type bancaire.

Selon l'analyste Tanya Azarchs, de l'agence de notation financière Standard & Poors, « la réforme pro-posée, sans être dramatique, con-tient plusieurs éléments qui pour-raient avoir des implications négatives pour les six grandes ban-ques canadiennes ».

Quant aux mesures pour les con-



PHOTO REUTERS

Avec la réforme Martin, les banquiers ont dû faire leur deuil de deux marchés appétissants : la vente d'assurance en succursales et le crédit-bail pour véhicules automobiles.

sommateurs et les PME, les ban-ques se disent en accord avec les objectifs mais elles préfèrent réser-ver leurs jugements sur les détails.

« Nous aurions préféré l'auto-réglementation dans ce domaine. Avec le système plus formel pro-posé par le ministre Martin, nous espérons qu'il servira aussi à re-hauser les autres fournisseurs de services financiers à notre niveau en ce qui concerne l'information des consommateurs », a soutenu M. Moorcroft, de la Banque Royale.

À l'Association canadienne des consommateurs, on estime que « le ministre Martin a envoyé un autre message aux banques : elles sont

une industrie de servi-ces et les Canadiens ne sont pas satisfaits du ni-veau de services qu'ils obtiennent. »

Selon Jennifer Hil-lard, vice-présidente de l'Association, « les ban-ques n'ont pas à obtenir de pouvoirs addition-nels comme la vente d'assurance et le crédit-bail automobile tant qu'elles n'auront pas amélioré leurs servi-ces. »

Chez les compagnies d'assurance, on se ré-jouit évidemment du refus du ministre Mar-tin de permettre aux banques de vendre de l'assurances dans leurs succursales.

« Avec l'accès qu'elles ont aux dossiers financiers personnels de leurs clients, accroître leurs pouvoirs avec la vente de l'assurance aurait entraîné la pré-dominance des banques dans ce secteur également », selon Georges Anderson, président du Bureau d'assurance du Canada (BAC), qui regroupe les assureurs de domma-ges.

Les milliers de courtiers d'assu-rance ont cependant le plus à se ré-jouir de la décision du ministre Martin. Selon le président de la compagnie d'assurances Dominion du Canada, George Cooke, « au moins 20 000 emplois dans toutes les communautés à la grandeur du

pays » auraient été à risque si le ministre avait cédé à la demande des banques.

On se réjouit aussi parmi les as-sureurs-vie de l'orientation législa-tive du ministre Martin. Le prési-dent de la Financière Manuvie, Dominic D'Alessandro, a fait état des intentions du ministre Martin comme « d'un cadre qui semble bien équilibré pour donner à tous les intervenants les outils dont ils auront besoin pour faire face à la concurrence sur le marché du 21^e siècle. ». M. D'Alessandro est aussi président du conseil de l'As-sociation canadienne des compa-gnies d'assurances de personnes.

L'exclusion des banques de la vente d'assurance en succursales est aussi l'un des éléments qui sa-tisfont le plus la Fédération cana-dienne de l'entreprise indépen-dante, la FCEI, qui regroupe 94 000 PME dont 19 000 au Qué-bec seulement.

« Nous sommes évidemment contents pour nos nombreux mem-bres qui sont dans le commerce des assurances, a indiqué Pierre Clé-roux, vice-président pour le Qué-bec de la FCEI et responsable des dossiers fiscaux et réglementaires auprès d'Ottawa.

« Mais plus encore pour les PME et les consommateurs, cette exclu-sion évitera la pression des ventes liées de produits financiers. Les conditions d'un prêt par une PME dans une banque resteront indé-pendantes de ses achats d'assu-rance. »

La leçon d'humilité

S'il est une chose qu'il faut rete-nir des changements annoncés hier par le ministre Paul Mar-tin, ce ne sont pas ces change-ments eux-mêmes, mais le fait que les élus ont encore, dans le monde financier, un pou-voir important.

Il appartient au gouvernement de fournir l'encadrement et la réglementation des ser-vices financiers, comme d'ailleurs de l'ensem-ble de l'économie. C'est une responsabilité qui, hélas, n'a pas toujours été bien com-prise. Les dirigeants politiques ont eu ten-dance à interpréter beaucoup trop largement leurs responsabilités en matière économique, et à transformer leur pouvoir d'encadrement en pouvoir d'intervention. La plupart du temps, les résultats ont été catastrophiques, ce qui est assez prévisible quand l'adminis-tration joue au Monopoly avec l'argent des contribuables.

Ce n'est pas ce qui se passe cette fois-ci. M. Martin fait exactement ce à quoi les con-tribuables, citoyens, travailleurs, électeurs doivent s'attendre d'un ministre des Finan-ces : il fournit un cadre réglementaire.

Sur le contenu, l'avenir nous dira dans quelle mesure il s'est trompé ou a vu juste.

■ ■ ■

Ainsi, alors que le ministre québécois Ber-nard Landry accorde au Mouvement Desjar-dins (organisation qui relève de la com-pétence provinciale) le droit de vendre de l'assurance dans les caisses populaires, Paul Martin refuse d'étendre ce droit aux banques (qui relèvent du fédéral). Les banques peu-vent certainement prétendre, dans ces con-ditions, être la cible d'une concurrence dé-loyale. Sur cette question, le rapport d'hier

ne fait que remettre le problème à plus tard.

En revanche, il semble assez clair qu'en accor-dant aux banques la per-mission de mener certai-nes opérations par le biais de filiales plus flexi-bles, M. Martin fait une mise à jour attendue de-puis trop longtemps.

Dans un autre ordre d'idées, il est éminem-ment sain que l'on mette sur pied un mécanisme de protection des consommateurs. Ce n'est pas que les banques se comportent comme des voleurs de grand chemin. De tous les fournisseurs de services, elles arrivent sans aucun doute dans le peloton de tête pour ce qui est de leur probité. Et leur feuille de route, comme citoyens corporatifs, est exem-plaire.

Cependant, sur le terrain, il ne manque pas de gens pour se plaindre. Des personnes âgées que l'on dirige quasiment de force vers des guichets automatiques dont elles com-prennent mal le fonctionnement. Des em-prunteurs hypothécaires ou de petits épar-gnants qui ne parviennent plus à parler à du « vrai monde ». De jeunes entrepreneurs traités de haut, voire cavalièrement. De petites entreprises en démarrage à qui on de-mande des garanties impossibles.

Le problème des banques n'en est pas un de probité, ni de crédibilité, mais d'ar-rrogance.

En ce sens, les forcer à annoncer les ferme-tures de succursales quatre mois à l'avance, ou à offrir des comptes aux ménages à faibles revenus, ou encore les encadrer par un om-



Claude Picher

budsman et une agence de protection, ne peut être que bénéfique.

■ ■ ■

Tous ces changements sont loin de constituer une révolution. Mais le message que le ministre envoie aux banques est clair : elles devront se mettre dans le tête que ce ne sont pas elles qui mènent tout.

Le ministre, on s'en rappelle, a refusé d'approuver les projets de mégafusions du monde bancaire, au début de l'année. À l'époque, il n'avait pas fermé complètement la porte, admettant même que les fusions comportaient des avantages cer-tains. Mais il avait sommé les banques de re-tourner à la planche à dessin ; autrement dit, de faire leurs devoirs comme du monde. Hier, il confirme sa décision : la porte est ou-verte aux fusions, mais les banques qui vou-dront le faire devront clairement en démon-trer le bien-fondé lors d'audiences publiques.

Ce n'est pas pour rien que M. Martin re-met ainsi les banques à leur place, pour la deuxième fois en six mois. Certes, les ban-ques ne sont pas au sommet de leur popula-rité, et le ministre a beau jeu de flatter l'opini-on dans le sens du poil en jouant au justicier. Mais il y a beaucoup plus.

Le même sentiment d'arrogance bancaire que l'on décèle à l'endroit des particuliers et des petits entrepreneurs, on a pu le voir dans toute sa pétulance lors de l'annonce de la fu-sion de la Banque Royale et de la Banque de Montréal.

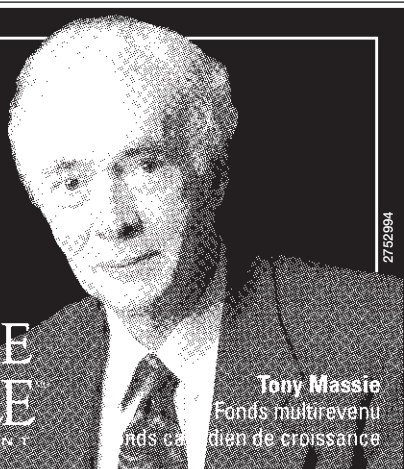


John Sartz
Fonds de placement canadiens
Fonds canadiens de petites capitalisations

Valoriser l'expérience

«Tony Massie et John Sartz continuent à former une équipe du tonnerre...»

Smart Funds 1999, Jonathan Chevreau et Stephen Kangas



Tony Massie
Fonds multirevenants
Fonds canadiens de croissance

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec votre conseiller en placement, nous appeler au 1-800-661-2179 ou visiter notre site Web à www.strategieglobale.com

STRATÉGIE GLOBALE
FONDS DE PLACEMENT

Le prospectus simplifié contient des renseignements importants sur les fonds de Stratégie Globale. Obtenez-en un exemplaire auprès d'un courtier en valeurs mobilières, d'un conseiller en placement ou de Stratégie Globale et lisez-le attentivement avant d'investir. Les rendements antérieurs ne sont pas nécessairement représentatifs de ceux à venir. Le rendement des placements et la valeur des parts sont appelés à fluctuer. Les fonds mutuels ne sont pas assurés par la SADC. Ces informations ne constituent pas et ne visent pas à remplacer les conseils d'un spécialiste. Il est recommandé de demander les conseils d'un courtier en valeurs mobilières ou d'un conseiller en placement avant d'investir.

MD Une marque déposée de la Société financière Stratégie Globale Inc.

Québec va-t-il reconnaître l'Accovam ?

MIVILLE TREMBLAY
envoyé spécial, JASPER, Alberta

Le projet de fusion des Bourses canadiennes sera l'un des principaux sujets de discussion au congrès annuel de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (Accovam), qui s'ouvrira à Jasper.

La question sera également examinée par les commissions de valeurs mobilières, qui doivent rencontrer à huis clos les dirigeants des Bourses à l'occasion de ce pow-wow de l'industrie du courtage.

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières veulent notamment savoir comment progresse le projet de fusion de Vancouver et Calgary.

Le débat public sera freiné du fait que la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) n'a pas encore rendu publique sa décision de principe sur l'opportunité du projet de spécialisation. Les conversations privées se perdent néanmoins en conjectures sur la décision que Québec rendra à la fin de l'été.

Par ailleurs, la restructuration des bourses a fait réapparaître un vieil irritant entre Québec et l'Accovam : le gouvernement refuse à la Section Québec de l'Accovam une reconnaissance officielle à titre d'organisme d'autoréglementation chargé de superviser la conduite des courtiers du Québec.

Cette charge, qui juridiquement appartient à la CVMQ, a plutôt été déléguée à la Bourse de Montréal, qui au même titre assume aussi la supervision des activités de marché.

En pratique, la Bourse de Montréal ne supervise qu'une dizaine de courtiers, tandis que la Section Québec supervise 56 des 66 firmes de courtage actives dans la province, mais sans reconnaissance officielle. Ailleurs au Canada, c'est l'Accovam qui supervise les courtiers, alors que les bourses ne surveillent que les marchés, chacun usant des pouvoirs délégués par les commissions de valeurs.

Or, avec la spécialisation dans les produits dérivés, la Bourse de

Montréal souhaite être déchargée de la responsabilité de superviser les courtiers, ne conservant que la charge de surveiller le marché des produits dérivés.

Les courtiers supervisés par la Bourse de Montréal sont Tassé, Maxima Capital, Valeurs mobilières Desjardins, BLC Valeurs mobilières et Whalan Béliveau, MacDougall MacDougall & MacTier et trois maisons internationales : Fimat, Refco et Pictet. Tassé et Maxima s'opposent farouchement à l'Accovam, y voyant une organisation essentiellement torontoise.

La reconnaissance de l'Accovam par Québec changerait peu de choses en pratique. Déjà, le comité de discipline actuel est québécois, composé de deux membres du conseil d'administration et présidé par un tiers formé en droit. Seulement en cas de conflit, au lieu d'aller à Toronto pour plaider un appel devant le conseil d'administration de l'Accovam, les plaignants iraient dorénavant à Montréal, devant la CVMQ.

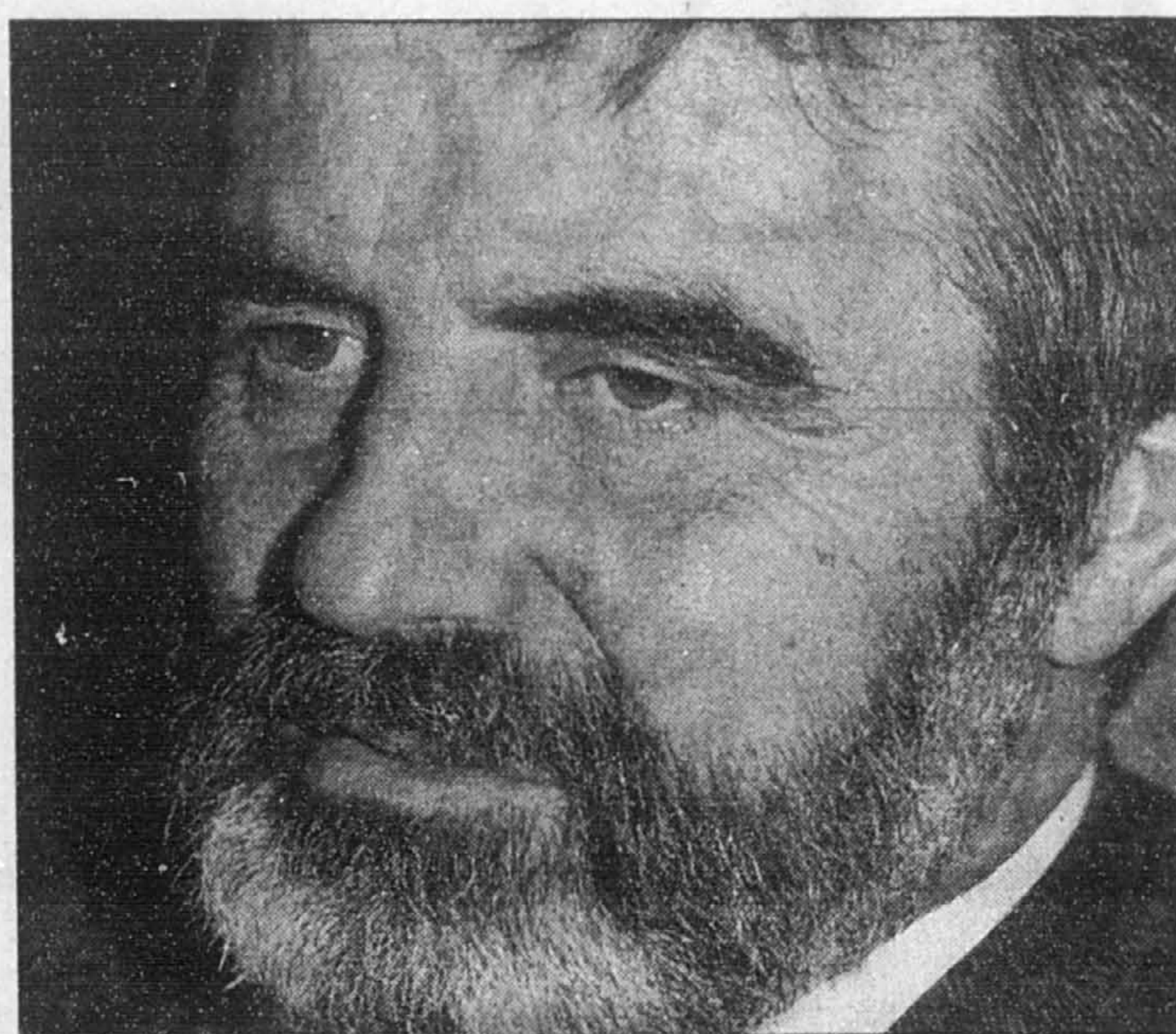


PHOTO: THÉO, La Presse

Bernard Lemaire

Cascades touchera les 3 milliards de chiffre d'affaires

JACQUES BENOIT

« Cascades a pris plus d'expansion que tout ce dont on pouvait rêver », disait hier, dans une interview à *La Presse*, son président du conseil, Bernard Lemaire.

Chéri des Québécois, ce fabricant de pâtes et de papiers s'est en effet développé de manière considérable depuis sa fondation, en 1964, et y a donc cette année 35 ans de cela, à Kingsley Falls, non loin de Drummondville.

Ce qui n'était qu'une affaire familiale, installée dans un vieux moulin à papier désaffecté et racheté par les Lemaire (pour y fabriquer du papier à partir de matières recyclées), est ainsi passé dans ce laps de temps d'un chiffre d'affaires de 300 000 dollars la première année, à... plus de 2,5 milliards en 1998.

Au moment où elle devenait une société à capital ouvert, en 1982, « on était à 40 millions de chiffre d'affaires », rappelle hier de son côté son PDG Laurent Lemaire.

Le groupe emploie aujourd'hui 12 000 personnes, répartis entre une centaine d'unités de travail disséminées dans six pays.

« La progression s'est accentuée dans les dernières années, on approche des trois milliards de chiffre d'affaires, ajoute son PDG. Je pense qu'elle va continuer à être aussi rapide. La compagnie va doubler, on va être à cinq-six milliards vers 2004-2005. C'est dans sa mentalité. »

Cette année même, Cascades devrait toucher les trois milliards de chiffre d'affaires, avec comme objectif un bénéfice net de 100 millions, contre 45 millions en 1998. « Le premier trimestre n'était pas en ligne, mais avec la hausse des prix, on devrait s'en approcher », dit Laurent Lemaire.

Car après trois années de morosité (96, 97 et 98), l'industrie rentre dans un cycle plus prospère, avec des hausses de prix pour tous les produits, sauf dans le cas du carton

plat.

« La pâte a donné le signal », indique son PDG, avec une augmentation des prix d'environ 20 % au cours des deux ou trois derniers mois, alors que les hausses atteignent environ 8 % pour les papiers fins et « près de 30 % » en ce qui regarde les cartons cannelure (pour la fabrication des caisses de carton) et doubleur.

Deux facteurs, notamment, expliquent ce redressement, à entendre les frères Lemaire, dont Alain, vice-président-directeur général. D'abord, les fusions et acquisitions qui sont devenues monnaie courante dans cette industrie, et qui amènent les groupes à réduire leur capacité ; et puis le retour graduel à la santé de l'Asie, qui compte parmi les grands clients, entre autres, des usines européennes du groupe québécois.

Structuré en six secteurs industriels, Cascades avait vu deux de ceux-ci (Norampac pour les cartons-caisses, et Paperboard pour les cartons plats et les caisses pliantes) essuyer des pertes au premier trimestre 99.

« Au deuxième trimestre, prédit son PDG, tous vont faire des sous. Le deuxième trimestre va être très supérieur au premier. Et les deux derniers vont être très forts. »

Pas question de diversification plus poussée, disent les frères Lemaire, qui tablent avant tout sur les produits à valeur ajoutée, et dont ils enrichissent peu à peu leur gamme. Cascades fabrique ainsi beaucoup de papier dont on fait des étiquettes, un nouveau type de seuil de porte en matière plastique recyclée, etc. « C'est là qu'on pense qu'il y a le plus de stabilité et les meilleures marges », dit Laurent Lemaire.

En même temps, le groupe reste fidèle à sa mission de départ, en satisfaisant grâce au recyclage les deux tiers de ses besoins en fibres. « On est des experts du recyclage », disent MM. Lemaire.



Martin Gagnon



Richard Paquette



Jean-Marie Cloutier

Ils ont atteint les plus hauts sommets.

La Société Les Services Investors Limitée est fière de souligner l'excellence professionnelle et l'engagement remarquable de ces conseillers à servir nos clients. Grâce à leurs conseils financiers avisés et à leur service hors pair, ils sont devenus inestimables, pour nos clients et pour nous.

Les Services Investors Limitée est une filiale de Groupe Investors Inc., l'une des plus grandes sociétés de services financiers au pays.

Depuis plus de 70 ans, le Groupe Investors fait figure de pionnier dans son domaine, offrant une gamme complète de produits et de services financiers. Aujourd'hui, il gère un actif de plus de 30 milliards de dollars en fonds de placement pour le compte d'environ un million de gens comme vous.

Pour plus de renseignements, composez le (514) 493-1669.

Groupe Investors
Les Services Investors Limitée

TM Marque de commerce de Groupe Investors Inc. Utilisation sous licence par les sociétés affiliées.

276231

VENEZ AU 26^E CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA PETITE ENTREPRISE!

Nos conférenciers d'honneur



Don Tapscott,
président, Alliance for
Converging Technologies

Catherine Swift,
présidente et directrice
générale de la Fédération
canadienne de l'entreprise
indépendante

Jack Faris,
président et directeur
général de la National
Federation of Independent
Business (É.-U.)

François Beaudoin,
président et directeur
général, Banque de
développement du Canada

La petite entreprise... l'intelligence en affaires

CIPE '99

Palais des congrès du Toronto métropolitain
du 12 au 15 octobre 1999

PARTAGER DES IDÉES POUR FAVORISER L'EXCELLENCE EN AFFAIRES

Industrie Canada et la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante sont fiers de présenter le 26^e Congrès international de la petite entreprise (CIPE). Le Congrès est une des grandes tribunes mondiales sur les pratiques et politiques novatrices appliquées par les petites entreprises. Le thème de cette année, « La petite entreprise... l'intelligence en affaires », transparaîtra dans la teneur des séances plénières, des ateliers, de l'exposition et d'un programme unique de jumelage d'entreprises. Des entrepreneurs, des décideurs, des chefs des milieux d'affaires et des associations industrielles ainsi que des universitaires du monde entier échangeront des points de vue sur la technologie, le commerce, la gestion, le financement et l'esprit d'entreprise.

Pour en savoir plus sur le Congrès et sur les frais d'inscription, prière de communiquer avec le Secrétaire du CIPE 99 par téléphone, au (613) 954-5478, ou par courriel, à isbc1999@ic.gc.ca, ou encore de consulter le site Web du CIPE 99, à :

www.strategis.ic.gc.ca/cipe

Nos commanditaires

- Banque de développement du Canada
- Banque Scotia
- L'Association des comptables généraux accrédités du Canada
- Société pour l'expansion des exportations
- Gouvernement de l'Ontario, ministère du Développement économique, du Commerce et du Tourisme
- Bell Canada
- Lignes aériennes Canadien International
- Fédéral Express Canada Ltée
- Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
- Les gouvernements provinciaux et territoriaux



Canada

700

Affaires

705 FINANCEMENT 714 FRANCHISES 714 FRANCHISES 714 FRANCHISES

1re et 2e hypothèque
Balance de vente
Financement intermédiaire
ACE MORTGAGE CORP.
731-8585
R 705

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

150 000 \$ ET + sur 10 ans avec
investissement de 12 750 \$.
(Loto). Marc au (514) 940-1733.
Commerce électronique
Tirez profit de l'internet et y
vendrez vos produits. 989-3177
IDEE A VENDRE Un million
U.S. avant le 28 juin.
Ides 7@hotmail.com

ROBERT MAILLE

LA PERLE DES
LAURENTIDES
Superbe centre de personnes
retraitées autonomes, 63 unités,
chambres, et bachelors,
construction haut de gamme,
très bon revenu: 550 000 \$ /
an. Expansion incroyable.
VALEUR: 2 600 000 \$
REDUIT: 1 750 000 \$
Bijou à vendre! Investissement
1re classe!

ROBERT MAILLE
514-353-9942
514-591-4294
La Capitale Est de Montréal

TELEPHONES PUBLICS A VENDRE

Vous pouvez maintenant les
acheter! Réussite financière
assurée. Revenu potentiel de
250 000 \$ par année. Investissement
minimal requis de
9800 \$. Le retour sur votre
investissement est garanti. Pour
investisseurs sérieux, seulement.
Demandez notre trousse
d'informations avec vidéo
gratuite à:
1 (800) 253-9779 (24h/24h).
Membre des Bureaux canadiens
et américains des affaires.
Compagnie entièrement
canadienne.

712 ASSOCIÉS DEMANDES

ASSOCIÉ DEMANDE
Investissement requis, rentabilité
assurée. 30% - 514-239-1596
Par 514-679-3367
INVESTISSEUR/ASSOCIÉS
requis pour manufacture de
produits haute-gamme alimentaires
congelés.
Fax: 514-361-9794.

Franchises disponibles

Regroupant les activités de vente au détail de Bell Canada et Bell Mobilité, la nouvelle entreprise **Bell Distribution inc.** exploite la mégamarché Bell sous le nom des magasins **Espace Bell**.

Nous sommes à la recherche de propriétaires-exploitants pour nos franchises qui offrent une gamme de solutions de communication complètes et intégrées comprenant la téléphonie filaire et mobile, le téléavertissement, la télévision par satellite et les services de sécurité résidentielle **Bell Gardium**.

Un investissement initial est requis et diffère selon l'emplacement. A titre d'exemple, le coût moyen d'une franchise est de 400 000 \$ et l'investissement de 120 000 \$.

Joignez votre expérience d'entrepreneur au nom de **Bell**, la plus importante entreprise de télécommunications au Canada.

Pour de plus amples renseignements, veuillez nous laisser vos coordonnées en composant le 1-877-600-8714.

Espace Bell

715 SERVICES FINANCIERS

FINANCEMENT A LA PME:
Plan d'affaires
GROUPE DNYX, 958-9999

718 ARGENT A PRETER OU DEMANDE

1RE-2e hyp. rés. comm. ind.
Bai. vente. 60001 342-1398



TRANSACTIONS D'INITIÉS

Uni-Sélect sur la sellette

MICHEL GIRARD

FMR Corp., la filiale d'investissement du Groupe de fonds communs Fidelity, vient de vendre sur le marché quelque 35 000 actions du Groupe Uni-Sélect. Les transactions de vente ont été effectuées au cours du mois de mai. Le prix moyen de vente : 23,30 \$ US.

Mikes la société Oakwest Corporation a acquis à la fin du mois de mai un lot de 7200 actions des restaurants Mikes. La société a déboursé 2,00 \$ l'action.

Memotec Communications : un achat de 10 000 options au prix de 1,30 a été fait par Harvey S. Naglie, le 17 mai dernier.

Teleclone : David Arthur Rattee a acheté un lot de 1000 actions. Prix d'achat : 20,75 \$.

Systèmes de données Star : la société a racheté un lot de 5000, au prix de 2,80 \$.

SR Telecom : un achat de 3050 actions a été fait par Thomas Francis Byrne, au prix moyen de 2,80 \$.

Société en commandite Gaz Métropolitain : Jacques V. Goyer a acheté un lot de 300 actions, au cours de 17,35 \$.

Sico Inc. : un petit lot de 100 actions a abouti dans le portefeuille de Martine Bazinet. Elle les a payées 14,50 \$ pièce.

Ranger Oil : la société Capital Group Compagnies a aliéné un bloc de 85 000 actions, au prix de 4,35 \$ US pièce. La vente a été exécutée le 2 juin dernier.

Probe Exploration : James C. Smith a acquis un bloc de 40 000 actions, au prix de 60 cents l'action. Date d'achat : 21 mai.

Papiers Perkins : André Belzile a ajouté dans son portefeuille un lot de 5000 actions, au prix de 7,00 \$.

Viceroy Resource Corporation : Michael Henreid Halvorson a acheté un lot de 12 500 actions ordinaires. Il les a payées 1,42 \$. Clynton R. Nauman a ajouté dans son portefeuille un lot de 5000 actions, au prix moyen de 1,32 \$. Par ailleurs, la compagnie a racheté sur le marché un bloc de quelque 380 000 actions. Prix moyen d'acquisition : 1,35 \$. Les transactions ont été effectuées en mai.

Torstar Corporation : la société a racheté un bloc de 145 000 actions, au cours de 16,62 \$ pièce. Paul Bruce Annan a acquis un lot de 1320 actions, au prix de 19,13 \$.

Thunder Energy : Terence Stanley Meek a vendu sur le marché un bloc de 20 000 actions ordinaires. Prix de vente : 1,80 \$. Date de la vente : 27 mai 1999.

TLC The Laser Center : Jeffery J. Machat a aliéné un bloc 1,15 million d'actions. Prix de vente : 62,74 \$. Les ventes ont été effectuées au cours du mois de mai.

Trimin Enterprises : la société a procédé au rachat de quelque 190 000 actions ordinaires de catégorie A. Prix moyen : 3,80 \$.

Scaffold Connection : Neil Domerty a mis la main sur un bloc de 33125 actions. Prix d'achat : 3,00 \$ pièce.

Senvest Capital : la société a fait l'acquisition d'un bloc de 35 800 actions, au cours moyen de 11,20 \$. Les transactions d'achat ont eu lieu en mai.

S.E.C. Transcanada Électricité : Gary G. Penrose s'est départi d'un lot de 400 actions, au prix de 28,70 \$.

Ressources Caldera : un bloc de 250 000 actions a été acheté par Christopher W. Reindler. Les actions ont été obtenues au prix de 15 cent pièce.

Ressources Altai : Kacira Niyazi a liquidé 110 000 actions ordinaires. Les transactions ont été faites en mai.

Ressources Orient : Rejeau Gosselin a réduit son portefeuille de 100 000 actions. Le bloc a été cédé au prix de 15 cents l'action.

Cette chronique hebdomadaire rapporte les transactions, de vente ou d'achat, que des actionnaires privilégiés ont effectuées sur le marché boursier. Les informations proviennent de la Commission des valeurs mobilières du Québec. Font partie des initiés, les individus qui occupent une position privilégiée dans les entreprises inscrites en Bourse, soit les dirigeants, les administrateurs, les principaux actionnaires (compagnies incluses), etc.

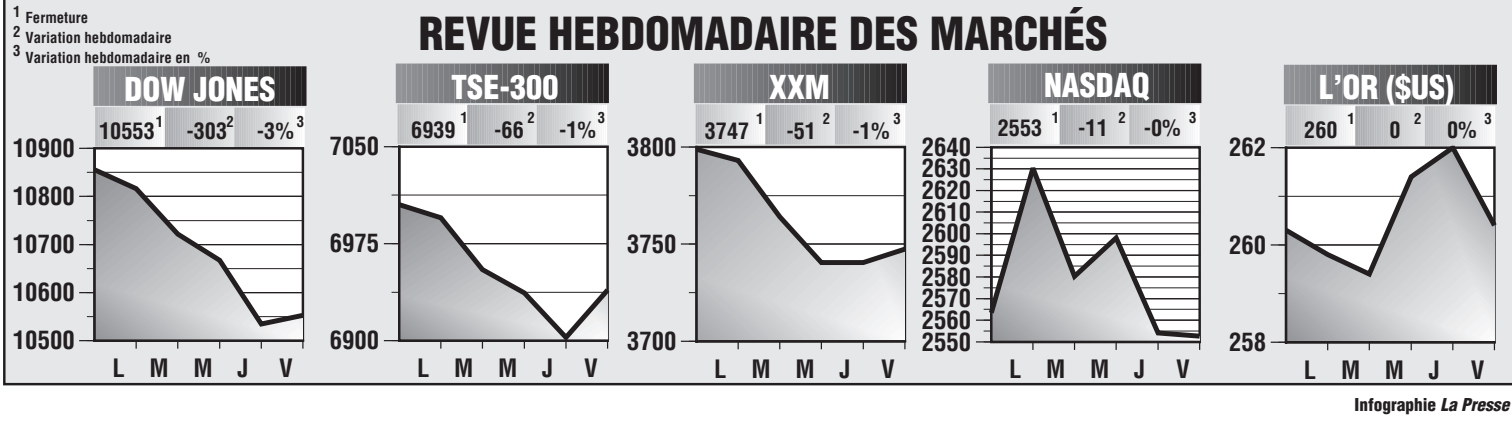


Carmen Crépin à la tête de la CVMQ

Le Conseil des ministres a nommé Carmen Crépin à la présidence de la Commission des valeurs mobilières du Québec. L'avocate de 49 ans, vice-présidente affaires juridiques et secrétaire corporative du Fonds de solidarité depuis août dernier, entrera dans ses nouvelles fonctions le 1er juillet. Elle remplacera Jean Martel, soit un an avant la fin de son mandat. Mme Crépin, aussi connue pour son « séjour » de neuf ans à la Caisse de dépôt et placement du Québec, empochera un salaire annuel de 115 240 \$.

Hausse chez Cogeco

■ Cogeco inc. a annoncé hier ses résultats pour son troisième trimestre, qui se terminait le 31 mai dernier. Pendant cette période, les produits consolidés de la société ont connu une hausse de 13 % passant de 82,4 millions à 92,7 millions. Pour l'ensemble des trois premiers trimestres, ce chiffre atteint 271,1 millions, comparativement à 235,2 millions pour la même période l'an passé. Le bénéfice net du trimestre, excluant les éléments inhabituels, se chiffre à 3,9 millions ou 0,25 \$ par action, soit le même résultat que l'an dernier.



Dure dure... la Bourse

Wall Street a tout perdu ou presque les gains enregistrés la semaine dernière, bouclant ainsi la tumultueuse semaine en recul de 300 points. La Bourse canadienne, fidèle à ses habitudes, a suivi la direction dictée par Wall Street. L'or a continué de niaiser, à 260 \$ US. Le huard, quant à lui, bat de l'aile dans les 68 cents US !

Leçon d'entrepreneurship d'Emploi-Québec



Michel (nom fictif) a 24 ans. Il est de Drummondville. Comptable de formation et plein d'initiative. Fougueux. À l'été 1998, il se trouve

chômeur malgré lui.

En septembre 1998, il décide de démarrer une petite entreprise de distribution de rouleaux de caisse et de cassette à impression, pour caisses enregistreuses et guichets à paiement direct. Les clients potentiels : des chaînes d'alimentation, des chaînes de restaurants, etc.

Pour démarrer son entreprise, il a dû contracter un emprunt de 3500 \$ auprès de la caisse, en plus d'investir 8000 \$ de ses économies personnelles.

Ses produits sont présentement en « test de contrôle de qualité » chez une chaîne d'alimentation, une chaîne de restaurants et un groupe de marchands.

« Ça m'a pris huit mois d'effort pour en arriver là », dit-il avec fierté.

Fier, oui ! Mais pas riche.

Pour l'aider à rentabiliser sa petite entreprise, il aurait souhaité avoir accès, lui aussi, à l'aide gouvernementale offerte au démarrage de petites entreprises. Ce qui lui a été refusé.

Explication de ses déboires

Pour aider les jeunes à se lancer en affaires, à créer ainsi leur job, le gouvernement du Québec a mis en place deux programmes, soit la « Bourse aux jeunes entrepreneurs » et le programme « Soutien au travail autonome », d'Emploi-Québec.

Des programmes intéressants, du moins sur papier.

Le programme « Soutien au travail autonome » a pour but d'inciter financièrement les chômeurs et les assistés sociaux à créer leur propre job.

Sous la juridiction d'Emploi-Québec,

le programme est administré localement. À Drummondville, c'est la Société de développement économique qui l'administre.

En août 1998, Michel dépose, à la Société de développement économique de Drummondville (SDED), une demande de bourse de démarrage d'entreprise.

Cette bourse est offerte aux jeunes entrepreneurs de 18 à 35 ans qui veulent démarrer une entreprise.

« J'ai déposé mon plan d'affaires en août 1998. Mais, à ce moment-là, on m'a demandé de patienter puisque l'argent des bourses n'était pas encore disponible. »

Des mois et des mois passent. Toujours pas de nouvelles de la bourse. En février 99, Michel apprend que l'argent des bourses de démarrage est dans les coffres de la SDED depuis décembre 98.

Notre fougueux entrepreneur s'impatiente et commence à brasser la cage de la Société de développement économique de Drummondville. On lui répond que « les affaires gouvernementales c'est long, très long ».

Quoi qu'il en soit, la SDED lui demande, il y a quelques mois, de produire une « multitude » de rapports pour justifier son admissibilité à la bourse des jeunes entrepreneurs.

« Je leur ai envoyé deux enveloppes jaunes complètes de renseignements : états financiers, bons de commande, lettres, plan de développement... »

« Finalement, cela n'a absolument rien donné. Dix mois après le démarrage de mon entreprise, on m'informe que ma demande de bourse de démarrage est refusée. »

« Et ils m'ont dit que cette décision était sans appel. »

« Imaginez ma colère. Pour démarrer mon entreprise, j'ai dû emprunter 3500 \$. Pendant des mois et des mois, on me faisait accroire que le gouvernement n'avait pas encore versé l'argent des bourses, alors que c'était faux. Dix mois après le démarrage, on me dit que je n'ai pas accès à cette bourse de démarrage. »

Un mois après avoir vu sa demande de bourse de démarrage rejetée, Michel attend toujours qu'on lui explique par lettre les raisons qui ont poussé le bureau du commissaire industriel de Drummondville à lui refuser la bourse en question.

Autre tuile

Une autre tuile vient de tomber sur la

tête de notre jeune entrepreneur de Drummondville.

Le directeur général de la Société de développement économique de Drummondville, Martin Dupont, vient d'informer Michel qu'il mettait fin aux prestations versées en vertu du programme STA (Soutien au travail autonome).

Pourquoi ? Parce que « votre entreprise, affirme M. Dupont, ne démontre pas sa capacité à s'autosuffire et de s'assurer que vous puissiez vivre des revenus de l'entreprise après la fin du programme ».

« Finalement, ajoute M. Dupont, à la lumière des ventes obtenues à date et de votre refus de fournir l'information demandée par le comité d'analyse du programme Soutien au travail autonome, nous recommandons au comité la fin de vos prestations et par le fait même la fin de votre programme STA. »

Quelle information Michel a-t-il refusé de transmettre ?

Le comité de la SDED lui réclamait notamment d'obtenir « avant le 13 juillet 1999 au moins deux contrats parmi vos prospects indiqués dans votre rapport du 6 juin dernier ».

« Ces contrats, lui a-t-on écrit, doivent démontrer que votre entreprise sera en mesure de s'autosuffire à brève échéance et, par le fait même, d'assurer votre emploi à la fin du Programme Soutien au travail autonome. »

Réplique de Michel: il m'est totalement impossible d'obtenir dans l'immédiat les deux contrats en question. La raison est simple : les compagnies avec qui je négocie actuellement et qui évaluent la qualité de mes produits, sont présentement sous contrat avec d'autres distributeurs. Leurs ententes se terminent au mois de novembre prochain.

Quand vous négociez avec des grandes chaînes de commerce de détail, les dirigeants exigent un certain temps de réflexion. Ils ont des contrats fermes d'au moins une année à respecter. Les entreprises susceptibles de faire affaire avec moi vont être libérées de leurs ententes plus tard dans l'année.

Croyez-vous qu'elles vont signer des ententes pour faire plaisir aux exigences de la Société de développement économique de Drummondville et d'Emploi-Québec ? Ce sont des contrats de vente à long terme. Les compagnies ne vont pas se compromettre d'avance pour faire plaisir à Emploi-Québec et au commissaire industriel de Drummondville.

CETTE VOLVO TURBO OFFRE DES AVANTAGES LOUABLES.

VOLVO
pour la vie

VOLVO S70 GLT 1999 avec ensemble Touring

438\$

par mois / Acompte de 4995 \$

498 \$ par mois / Acompte de 2 995 \$

585 \$ pr mois / Acompte de 0 \$

LA VOLVO S70 GLT DE 190 HP AVEC ENSEMBLE TOURING INCLUANT RÉGULATEUR DE TRACTION/STABILITÉ, GARNISSAGE EN CUIR ET VOLANT DE DIRECTION GARNI DE CUIR

IL EST BIEN NORMAL DE LOUER LES MÉRITES DE LA VOLVO S70 GLT À MOTEUR TURBO DE 190 HP. SON COMPORTEMENT EST IMPECCABLE ET ELLE EST ÉQUIPÉE AU POSSIBLE – ROUES EN ALLIAGE, TOIT OUVRANT VITRÉ TÉLÉCOMMANDÉ, SIÈGE CONDUCTEUR TÉLÉCOMMANDÉ À 8 POSITIONS, CLIMATISEUR ÉLECTRONIQUE À DEUX ZONES, ENTRÉE TÉLÉCOMMANDÉE AVEC ALARME, ETC. – EN PLUS DU LUXUEUX ENSEMBLE TOURING. . **AJOUTEZ 20 \$ À LA MENSUALITÉ ET ROULEZ EN VOLVO V70 GLT SPORTSWAGON.** NOTRE TAUX DE BAIL DE 3,8 % EST UN AUTRE AVANTAGE LOUABLE DE LA SUPERBE GLT.

PASSEZ VITE CHEZ LE DÉTAILLANT VOLVO. **L'OFFRE PREND FIN LE 30 JUIN 1999.**

3,8% TAUX DE BAIL
JUSQU'AU 30 JUIN

Disponible par l'entremise des détaillants Volvo participants et des Services financiers Volvo sur approbation du crédit aux clients au détail admissibles seulement. L'offre est valable jusqu'au 30 juin 1999. Livraison requise avant le 15 juillet 1999. Exemples de location à long terme d'une Volvo S70 GLT 1999 à ensemble Touring avec acompte de 0 \$/2 995 \$/4 995 \$ ou échange équivalent : 585 \$/498 \$/438 \$ par mois, basé sur 36 mensualités totalisant 21 060 \$/17 928 \$/15 768 \$. Achat à la fin du bail pour 23 871 \$. Volvo V70 GLT 1999 à ensemble Touring avec acompte de 0 \$/2 995 \$/4 995 \$ ou échange équivalent : 605 \$/518 \$/458 \$ par mois, basé sur 36 mensualités totalisant 21 780 \$/18 648 \$/16 488 \$. Achat à la fin du bail pour 24 560 \$. Fret et préparation inclus. Taxes, immatriculation et assurance en plus. Première mensualité et dépôt de sécurité requis. Le bail prévoit une allocation de 20 000 kilomètres par année (14 ¢ par kilomètre excédentaire). Le détaillant peut louer moins cher. © 1999 Automobiles Volvo du Canada Ltée. * Volvo, pour la vie * est une marque d commerce de Automobiles Volvo du Canada Ltée. N'oubliez pas de bouclier votre ceinture. Visitez www.volvocanada.com

le groupe VOLVO Montréal UPTOWN VOLVO 4900, rue Paré (514) 737-6666	Saint-Hyacinthe AUTOMOBILES CHICOINE INC. VOLVO 855, rue Johnson 180, rue Principale (450) 771-2305	Sainte-Agathe FRANKE VOLVO 180, rue Principale (819) 326-4775	Laval LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN VOLVO 1430, boul. Saint-Martin (450) 667-4960	Pointe-Claire VOLVO POINTE-CLAIRE VOLVO 15, Auto Plaza (514) 630-3666	Saint-Léonard JOHN SCOTTI DE BROSSARD VOLVO 4330 rue Larry Est (514) 725-9394	Brossard VOLVO DE BROSSARD VOLVO 9405, boul. Taschereau (450) 659-6688
--	--	--	--	--	--	---

LA BOURSE EN BREF

MONTRÉAL				
VOLUME:				
Vendredi	10 226 000			
Jeu	9 986 000			
Indices de Montréal:				
Haut	Bas	Clôt	Var.	
Marché (XXM)	3752,15	3714,47	3747,37	+6,49
Marché bancaire (XCB)			5930,86	-17,00
Hydrocarbures			2054,89	+59,05
Mines et Métaux			2531,06	+37,37
Produits forestiers			2696,83	-35,87
Biens d'équipements			3820,75	+20,68
Services publics			4100,31	+13,73

Faits saillants:				
	Vendredi	Jeu		
Actions trans.	383	374		
Gains	141	131		
Pertes	174	169		
Inchangées	68	74		
Hauts 99	11	8		
Bas 99	12	10		

Valeurs les plus actives:				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
Domtar Inc.	1 857 192	12,35	-0,45	
Noranda Inc.	517 993	19,30	+0,40	
BCT Telus Commun.	225 850	36,30	+0,30	
La Banque Scotia	211 584	32,40	-0,30	
Inco Ltd	190 942	25,00	+0,40	

Juniors / Mines et pétroles:				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
Orex Inc.	220 000	0,10	+0,02	
Ced-Or-Corp.	209 590	0,46	+0,075	
Nora Inc.	163 500	0,21	+0,02	
Diamond Res.	163 500	0,21	+0,02	
Caldera Inc.	119 000	0,11	-0,025	

NEW YORK				
VOLUME:				
Vendredi	609 753 900			
Jeu	691 827 000			

Indices Dow Jones:				
Haut	Bas	Clôt	Var.	
30 Industrielles	10719,4	10477,2	10552,5	+17,73
20 Transports	3371,44	3295,09	3316,11	-9,96
15 Serv. pub.	326,26	320,90	322,04	-2,72
65 Composés	3229,08	3159,88	3179,84	-4,03

Faits saillants:				
	Vendredi	Jeu		
Actions trans.	3 524	3 518		
Gains	1 500	953		
Pertes	1 439	1 970		
Inchangées	585	595		
Hauts 99	39	54		
Bas 99	160	81		

Valeurs les plus actives:				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
Amer. Online	17 526 900	102,76	-3,76	
Compaq Comp.	10 290 900	22,96	-3,96	
Philips Morris	8 311 400	41,16	-5,96	
Lucent Tech.	8 311 400	63,12	-1,92	
AirTouch Comm.	7 779 700	11,11	+3,16	
Boston Scient.	6 339 900	41	+1,16	
TD Waterhouse Grp	6 029 800	24 1/16	-3,16	

BOURSE DE NEW YORK

DOW JONES



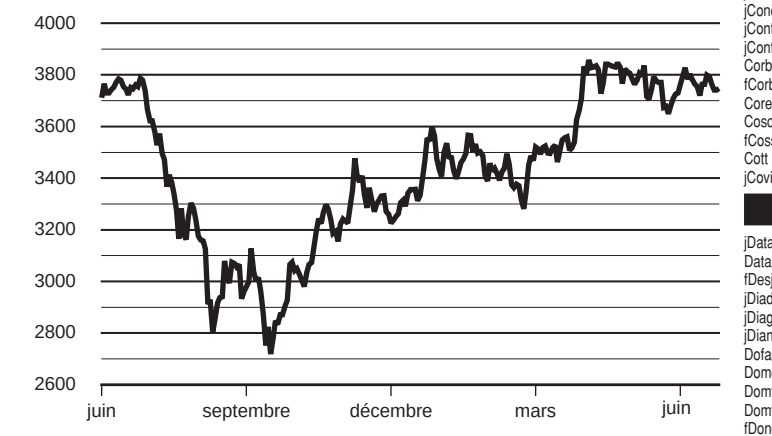
Valeurs	Div	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch.	Net	Valeurs	Div	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch.	Net	Valeurs	Div	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch.	Net
A / B																							
AAR	31	1174	21,12	20,50	21,06	0,62		BakrHk	46	14561	30,75	29,87	30,62	0,56		Bell	114	265	32,50	32,12	32,25	0,06	
ACMI	90a	814	8,43	8,31	8,37	0,06		BanK of Am	1,68	39903	55,93	55,00	55,25	0,56		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
ACM II	102a	181	8,56	8,43	8,43	0,06		Bk of Am	1,60	134542	30,73	28,625	30,73	1,37		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AFLAC	301	7379	45,80	44,50	44,50	-0,50		BKMont	1,80	134	34,81	31,81	37,06	0,43		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AIM E&U	1	159	7,62	7,56	7,62			BKNY s	56	10510	35,50	34,62	34,75	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AMR		8763	64,35	63,81	64,18			BKBo	1,28	9806	50,00	48,00	50,00	2,18		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
ASA Ltd	60	608	16,12	15,75	15,87	0,12		Banta	56	12927	22,87	22,25	22,81	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AT&T s	88	52207	55,00	54,12	54,62	0,50		Bard	76	3785	44,25	43,18	44,06	0,16		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AT&T	68	33113	44,00	43,56	43,65	0,06		BarnHbl	208	1254	26,50	26,00	26,00	0,43		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Abitibi G	40	1402	11,62	11,06	11,25	0,12		BarriCo	208	12516	18,50	17,83	18,57	0,21		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Acadia	625	1739	26,12	25,81	26,17	0,37		BatMtl	6512	243	2,25	2,25	2,25	0,12		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Advest	210e	279	25,50	28,37	28,43			BatMtl Pt	325	24	34,37	34,06	34,37			BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AND	13777	1770	17,00	17,25	17,25			BauschL	1,04	2951	73,13	71,28	71,00	1,00		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AdTech	20	20	19,75	19,62	19,68	0,12		Baxter	116	7759	61,00	60,25	60,68	-0,12		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Aether Inc	80	7559	90,50	87,62	88,93	0,26		BeaRSt	600	4249	42,18	41,18	41,25	-0,31		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Agnico G	02e	1000	5,81	5,62	5,68	0,12		B e c k	46	2502	49,18	48,82	48,87	0,31		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AirBrt	47	4198	27,68	27,12	27,37	0,25		BectDck	34	1507	30,43	29,75	30,07	0,31		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AirTouch	7779	11300	10,99	10,91	11,00	0,06		BectDck	34	1507	30,43	29,75	30,07	0,31		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Alkair	732	3891	39,37	39,50	39,25	0,06		BellAt	154	18667	59,87	59,87	59,87	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Albny	32b	396	22,62	21,87	22,21	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Alberto	26	192	26,25	26,00	26,06			BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Albertain	127	15949	51,87	50,50	51,07	0,12		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Alcan	60	819	31,75	30,93	31,02	0,06		Bemis	92	604	35,50	38,12	38,43	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Alcatel	45e	5412	21,56	20,62	20,93	0,12		Benetton	59e	55	40,50	40,00	40,06	0,31		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Alcoa s	801	1410	63,00	61,12	62,22	0,25		BerkH A	2150	6890	68,00	68,00	68,00	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AllegCo	15179	9310	10,78	10,50	10,52	0,06		BerkH A	2150	6890	68,00	68,00	68,00	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AllenTel	487	1043	10,00	10,25	10,25	0,06		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AlidSng	68	17638	66,18	64,87	65,07	0,12		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AlidWaste	7408	1387	19,50	19,75	20,31	0,12		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Alstalt	60	19123	35,51	35,43	35,43	0,06		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Alstom	1	1307	30,87	30,87	30,87	0,12		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Amcast	56	334	16,55	16,25	16,31			BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AmHes	60	2082	19,81	19,87	19,87	0,12		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Amer	254	3482	39,75	39,37	39,56	0,12		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AmOnline	175289	10837	30,11	30,07	30,11	-3,93		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AEP	240	25587	39,93	38,62	38,87	-2,75		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AmExp	80	11198	12,75	12,50	12,62	0,43		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AmGen	160	3797	72,87	71,25	71,43	0,37		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AHCPr	226	344	20,12	19,87	19,87	0,06		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AltHeritage	42	286	24,00	23,81	24,00	0,12		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AltHemP	20	25510	50,00	51,56	51,91	0,12		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AmIntG	251	65174	10,00	10,01	10,05	0,06		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AmIntS	1661	46,68	46,68	46,68	46,68	0,06		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AmStd	1661	46,68	46,68	46,68	46,68	0,06		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AmTwr	347	240,68	23,25	23,50	23,50	0,06		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AmTower	68	3746	20,00	20,00	20,00	0,68		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AmerISrc	1	2182	25,50	25,00	25,25	-0,25		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Americh	12	11062	66,43	65,00	66,06	0,68		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Ametek	24	234	36,88	22,25	22,25	0,12		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AmEx	40	1262	12,50	12,50	12,50	-0,25		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Amrep	25	575	5,58	5,68	5,68			BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Analog	6874	487	42,55	46,00	-1,93			BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Angelic	36	68	17,75	17,37	17,37	0,12		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AngloInd	1	127e	564	20,37	19,81	20,06	0,06	BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Anheus	112	9755	72,00	70,87	70,93	0,06		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Anipac	92a	829	7,00	6,81	6,93			BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Anp Op	83	4732	41,31	39,93	40,00	0,06		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
Ansch	28	3864	43,75	37,21	37,21	0,06		BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
AppMg	1158	318	31,00	31,32				BesBuy	2357	6525	63,12	63,12	63,12	0,06		BellS	1,16	1007	41,25	40,50	40,50	0,06	
ArchCoal	46	376	14,00	13,75	13,75	0,06		BesBuy	2357														

WANDA, Ok- WANDA, Ok- WANDA, Ok- WANDA, Ok- WANDA, Ok-

BOURSE DE MONTRÉAL

XXM

3747,37



Comment lire

les cotes financières

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en dollars. Seules les deux premières décimales apparaissent.

Div	=	Dividende par action sur une base annuelle
C/B	=	Cours de l'action divisé par le bénéfice annuel par action.
Ventes	=	En centaines sauf si la mention «z» (milliers) apparaît. Les volumes indiqués sont calculés à la clôture officielle.
Haut	=	Sommet atteint par le titre au cours de la période.
Bas	=	Minimum touché par le titre au cours de la période.
Ferm.	=	Cours à l'arrêt des transactions.
Ch	=	Variation par rapport au cours de fermeture de la séance précédente (lot régulier).

Explication des codes

Bourse de Montréal et Toronto

p ou o	=	Titre assujéti à une réglementation spéciale.
z	=	Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.
l	=	Lot brisé.
Wt ou w	=	Bon de souscription (Warrant).
u	=	Unités de capital-actions.
ro	=	Action privilégiée.
o	=	Offre de droits.

Bourse de Vancouver

q	=	Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.
z	=	Lot brisé.
f	=	Entreprise commerciale ou industrielle.
y	=	Entreprise de ressources.

Bourse de New York et Amex

g	=	Dividende en dollars canadiens.
e	=	Dividende extraordinaire.
t	=	Dividende en action.
c	=	Dividende spécial faisant suite à une liquidation.
a	=	Dividende annuel plus un dividende extraordinaire.
i	=	Paiement suspendu du dividende.
s	=	Après fractionnement d'actions.
x	=	Ex-dividende.
u	=	Nouveau bas de l'année.
d	=	Nouveau haut de l'année.
pt	=	Action privilégiée.
Wt	=	Bon de souscription.
v	=	Suspension des transactions.
vi	=	Situation de faillite.

Fonds communs de placement

Le prix indiqué correspond à la valeur nette d'une action ou d'une unité lors de la dernière évaluation comptable du fonds.

Ces données sont pour information seulement et sont sujettes à confirmation après l'émetteur.

n	=	Sans compression.
g	=	Avec frais de rachat.
o	=	Avec frais d'achat ou de rachat.
y	=	Évaluation différée.
u	=	Non disponible.
m	=	En dollars américains.
x	=	Ex-dividende. Ex-dividende signifie que l'acheteur du fonds n'a pas droit au dividende pendant la période ex-dividende.
m	=	Achat minimum de 150 000\$.
i	=	Institut des fonds d'investissement du Canada.
l	=	Signifie que le fond exige des frais à l'achat.
vanpa	=	Valeur liquidative nette par action.

Valeurs	Ventes (100)	C/B	Haut	Bas	Ferm.	ch.	52 sem.

A/B							
ABLCan.	20	0,40	0,40	0,40	-0,01	1,40	0,31
AUS	126	55	2,75	2,60	0,13	6,95	1,91
ADR Res	100	2,25	2,25	2,25	0,05	3,49	1,80
Abitibi-C	39	17,00	16,35	16,35	-0,05	20,25	11,65
Alémania	80	4,70	4,50	4,50	-0,25	8,00	4,10
Agnico E	21	8,50	8,25	8,25	0,05	9,90	4,35
AgriTech	400	0,24	0,24	0,24	-0,02	1,10	0,20
Air Canada	476	6,45	6,30	6,35	-0,05	12,85	5,15
AirCan.A	38	53	5,20	5,25	-0,02	11,95	4,45
Alta.energ	29	13,90	14,50	14,75	-0,10	14,40	28,00
Alcan Alu	1085	22	46,40	45,40	-0,60	49,35	28,85
Algene	150	0,60	0,55	0,60	0,03	1,06	0,18
Algo Sr.1	z	3,50	3,50	3,50	0,45	3,50	3,50
Algo.A	z	4	0,33	0,33	0,33	0,65	0,30
AIOTCB	16	19,25	19,05	19,25	-0,15	21,65	14,00
AlliForest	1663	26	17,60	17,70	0,10	24,00	12,75
Allican	360	0,66	0,60	0,60	-0,06	0,75	0,20

Ventes (100)	C/B	Haut	Bas	Ferm.	ch.	52 sem.

A/B							
ABLCan.	20	0,40	0,40	0,40	-0,01	1,40	0,31
AUS	126	55	2,75	2,60	0,13	6,95	1,91
ADR Res	100	2,25	2,25	2,25	0,05	3,49	1,80
Abitibi-C	39	17,00	16,35	16,35	-0,05	20,25	11,65
Alémania	80	4,70	4,50	4,50	-0,25	8,00	4,10
Agnico E	21	8,50	8,25	8,25	0,05	9,90	4,35
AgriTech	400	0,24	0,24	0,24	-0,02	1,10	0,20
Air Canada	476	6,45	6,30	6,35	-0,05	12,85	5,15
AirCan.A	38	53	5,20	5,25	-0,02	11,95	4,45
Alta.energ	29	13,90	14,50	14,75	-0,10	14,40	28,00
Alcan Alu	1085	22	46,40	45,40	-0,60	49,35	28,85
Algene	150	0,60	0,55	0,60	0,03	1,06	0,18
Algo Sr.1	z	3,50	3,50	3,50	0,45	3,50	3,50
Algo.A	z	4	0,33	0,33	0,33	0,65	0,30
AIOTCB	16	19,25	19,05	19,25	-0,15	21,65	14,00
AlliForest	1663	26	17,60	17,70	0,10	24,00	12,75
Allican	360	0,66	0,60	0,60	-0,06	0,75	0,20

Ventes (100)	C/B	Haut	Bas	Ferm.	ch.	52 sem.

A/B							
ABLCan.	20	0,40	0,40	0,40	-0,01	1,40	0,31
AUS	126	55	2,75	2,60	0,13	6,95	1,91
ADR Res	100	2,25	2,25	2,25	0,05	3,49	1,80
Abitibi-C	39	17,00	16,35	16,35	-0,05	20,25	11,65
Alémania	80	4,70	4,50	4,50	-0,25	8,00	4,10
Agnico E	21	8,50	8,25	8,25	0,05	9,90	4,35
AgriTech	400	0,24	0,24	0,24	-0,02	1,10	0,20
Air Canada	476	6,45	6,30	6,35	-0,05	12,85	5,15
AirCan.A	38	53	5,20	5,25	-0,02	11,95	4,45
Alta.energ	29	13,90	14,50	14,75	-0,10	14,40	28,00
Alcan Alu	1085	22	46,40	45,40	-0,60	49,35	28,85
Algene	150	0,60	0,55	0,60	0,03	1,06	0,18
Algo Sr.1	z	3,50	3,50	3,50	0,45	3,50	3,50
Algo.A	z	4	0,33	0,33	0,33	0,65	0,30
AIOTCB	16	19,25	19,05	19,25	-0,15	21,65	14,00
AlliForest	1663	26	17,60	17,70	0,10	24,00	12,75
Allican	360	0,66	0,60	0,60	-0,06	0,75	0,20

Ventes (100)	C/B	Haut	Bas	Ferm.	ch.	52 sem.

A/B							
ABLCan.	20	0,40	0,40	0,40	-0,01	1,40	0,31
AUS	126	55	2,75	2,60	0,13	6,95	1,91
ADR Res	100	2,25	2,25	2,25	0,05	3,49	1,80
Abitibi-C	39	17,00	16,35	16,35	-0,05	20,25	11,65
Alémania	80	4,70	4,50	4,50	-0,25	8,00	4,10
Agnico E	21	8,50	8,25	8,25	0,05	9,90	4,35
AgriTech	400	0,24	0,24	0,24	-0,02	1,10	0,20
Air Canada	476	6,45	6,30	6,35	-0,05	12,85	5,15
AirCan.A	38	53	5,20	5,25	-0,02	11,95	4,45
Alta.energ	29	13,90	14,50	14,75	-0,10	14,40	28,00
Alcan Alu	1085	22	46,40	45,40	-0,60	49,35	28,85
Algene	150	0,60	0,55	0,60	0,03	1,06	0,18
Algo Sr.1	z	3,50	3,50	3,50	0,45	3,50	3,50
Algo.A	z	4	0,33	0,33	0,33	0,65	0,30
AIOTCB	16	19,25	19,05	19,25	-0,15	21,65	14,00
AlliForest	1663	26	17,60	17,70	0,10	24,00	12,75
Allican	360	0,66	0,60	0,60	-0,06	0,75	0,20

Ventes (100)	C/B	Haut	Bas	Ferm.	ch.	52 sem.

A/B							
ABLCan.	20	0,40	0,40	0,40	-0,01	1,40	0,31
AUS	126	55	2,75	2,60	0,13	6,95	1,91
ADR Res	100	2,25	2,25	2,25	0,05	3,49	1,80
Abitibi-C	39	17,00	16,35	16,35	-0,05	20,25	11,65
Alémania	80	4,70	4,50	4,50	-0,25	8,00	4,10
Agnico E	21	8,50	8,25	8,25	0,05	9,90	4,35
AgriTech	400	0,24	0,24	0,24	-0,02	1,10	0,20
Air Canada	476	6,45	6,30	6,35	-0,05	12,85	5,15
AirCan.A	38	53	5,20	5,25	-0,02	11,95	4,45
Alta.energ	29	13,90	14,50	14,75	-0,10	14,40	28,00
Alcan Alu	1085	22	46,40	45,40	-0,60	49,35	28,85
Algene	150	0,60	0,55	0,60	0,03	1,06	0,18
Algo Sr.1	z	3,50	3,50	3,50	0,45	3,50	3,50
Algo.A	z	4	0,33	0,33	0,33	0,65	0,30
AIOTCB	16	19,25	19,05	19,25	-0,15	21,65	14,00
AlliForest	1663	26	17,60	17,70	0,10	24,00	12,75
Allican	360	0,66	0,60	0,60	-0,06	0,75	0,20

Ventes (100)	C/B	Haut	Bas	Ferm.	ch.	52 sem.

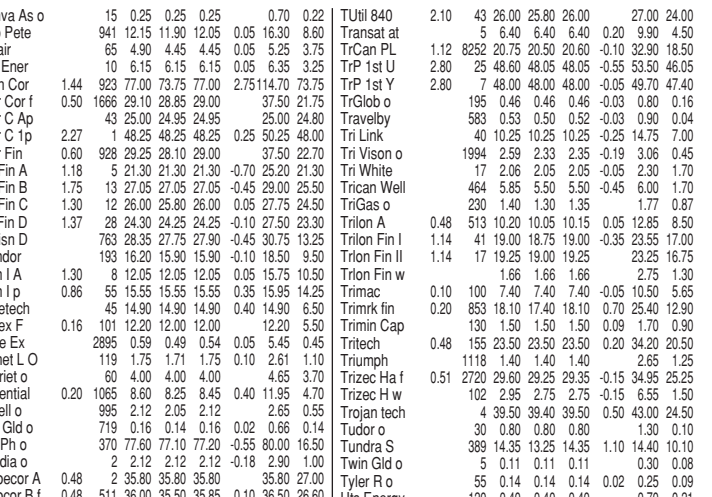
A/B							
ABLCan.	20	0,40	0,40	0,40	-0,01	1,40	0,31
AUS	126	55	2,75	2,60	0,13	6,95	1,91
ADR Res	100	2,25	2,25	2,25	0,05	3,49	1,80
Abitibi-C	39	17,00	16,35	16,35	-0,05	20,25	11,65
Alémania	80	4,70	4,50	4,50	-0,25	8,00	4,10
Agnico E	21	8,50	8,25	8,25	0,05	9,90	4,35
AgriTech	400	0,24	0,24	0,24	-0,02	1,10	0,20
Air Canada	476	6,45	6,30	6,35	-0,05	12,85	5,15
AirCan.A	38	53	5,20	5,25	-0,02	11,95	4,45
Alta.energ	29	13,90	14,50	14,75	-0,10	14,40	28,00
Alcan Alu	1085	22	46,40	45,40	-0,60	49,35	28,85
Algene	150	0,60	0,55	0,60	0,03	1,06	0,18
Algo Sr.1	z	3,50	3,50	3,50	0,45	3,50	3,50
Algo.A	z	4	0,33	0,33	0,33	0,65	0,30
AIOTCB	16	19,25	19,05	19,25	-0,15	21,65	14,00
AlliForest	1663	26	17,60	17,70	0,10	24,00	12,75
Allican	360	0,66	0,60	0,60	-0,06	0,75	0,20

Ventes (100)	C/B	Haut	Bas	Ferm.	ch.	52 sem.

noranda leaps 02 C \$19.30	JA	25.00	20.00	21.00
JA 16.00 P 0.45 1.40		25.00 P	0.05	0.50
noranda leaps 02 C \$19.30		30.00	15.80	16.80
JA 18.00 2.50 3.45		30.00 P	0.20	0.70
noranda leaps 02 C \$19.30		35.00	12.05	13.00

Ventes ch. 52 sem. Ventes ch. 52 sem.

Div. (100) Haut Bas Fermé. Net Haut Bas Valeurs Div. (100) Haut Bas Fermé. Net Haut Bas

[illegible][illegible][illegible]

ng	38	23.90	25.70	26.80	12.0	24.30	23.50
ng	119	4.20	4.40	4.10	0.15	4.40	4.10
ng	0	27.7	8.00	8.00	1.00	0.15	0.00
na	1	15	22.00	21.75	21.80	0.05	22.50
Cap	0.40	1	12.00	12.00	1.20	0.4	0.00
Cap	2.75	1	2.75	1	2.75	1	2.75
P	4	3.40	3.40	3.40	0.00	3.50	3.50
F	50	13.75	13.40	13.75	0.60	17.00	20.50
P	1.27	67	23.00	22.85	23.00	0.15	25.00
Co	51	10.00	10.00	10.00	0.00	10.00	10.00
Co	0.95	1491	43.20	43.20	43.25	0.15	24.00
Nor	1.11	20	22.05	22.25	22.05	0.45	19.00
Co	1.25	16	24.90	24.85	24.90	0.10	26.00
Co	0.40	78	0.27	0.27	0.27	0.4	0.13
Co	1.02	112	0.27	0.27	0.27	0.4	0.13
Co	0.2	20	1.40	1.40	1.40	0.05	2.00
Co	1.07	388	11.25	11.25	11.35	12.25	7.30
Co	5	3	3.40	3.40	3.40	0.10	3.60
Co	0.40	16	0.35	0.35	0.35	0.01	0.10
Co	0.31	310	0.31	0.31	0.30	0.16	0.16
Co	200	0.09	0.09	0.09	0.01	0.27	0.07
Co	317	0.43	0.43	0.43	0.01	0.63	0.30
Co	30	0.95	0.95	0.95	0.06	1.10	0.45
Co	0.28	110	0.75	0.75	0.75	0.10	0.30
Co	52	8093	70.05	68.50	69.00	1.00	37.50
Co	1.7	28	28.10	28.20	28.10	0.10	29.60
Co	0.7215192	40	39.00	39.00	40	41.40	29.00
Co	0.72	1591	42.10	42.10	42.30	0.15	44.10
Co	0.58	636	16.25	16.50	16.00	0.10	26.10
Co	280	1.40	1.30	1.30	1.40	0.17	0.42
Co	1180	0.07	0.07	0.07	0.10	0.17	0.02
Co	1009	21.80	21.80	21.70	0.75	25.50	25.50
Co	1.87	25.00	25.05	25.05	25.30	24.60	
Rogers S	0.01	2589	6.80	6.45	6.80	0.30	8.75
Ry	1.11	362	7.60	7.70	7.75	0.85	6.35
Ry	1.55	88	11.25	10.55	11.25	0.55	11.25
Ry	1.22	12.50	10.00	10.00	10.00	12.50	10.00
Shin	0.44	675	11.00	11.00	11.00	11.00	11.75
Shin	2.00	26.55	26.50	26.50	-0.05	27.15	24.80
Summer	1.51	102	12.75	12.60	12.65	0.05	15.95
Summer	0.40	298	16.35	16.15	16.35	16.35	16.10
Summer	0.40	10.00	9.65	9.65	9.65	9.65	9.65
Temple	0.48	4	10.00	9.65	9.65	-0.45	10.75
Tn	1.25	6	24.20	24.20	24.20	0.30	27.00
Triax	0.29	42	13.00	12.90	12.95	13.75	11.25
West	0.50	46	6.75	6.75	6.75	0.05	6.85
West	0.95	467	4.20	4.10	4.20	-0.12	6.90
West	0.95	56	6.75	6.55	6.60	0.25	6.85
West	1.06	39	7.70	7.75	7.75	9.25	5.25
West	0.79	245	6.15	6.05	6.15	7.30	5.20
West	1.32	16.25	16.15	16.15	16.15	16.15	16.15
West	1.92	22	16.25	16.15	16.10	0.10	16.60
Translapes en 16 US							
MBi	1.68	37	25.75	25.65	25.75	0.15	27.50

[illegible]

NASDAQ

Valuers	Div	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
A/B						
ADC Tel	24112	42.93	40.56	41.62	-50	
6800 Mm	4800	6.25	6.12	6.15	-0.03	
Accl	906	14.37	13.75	14	-31	
Acxiom	27424	27.25	26.12	26.62	-56	
AdacLabs	1495	7.56	7.06	7.06	-0.06	
Adaptec	19918	35.75	33.87	34.62	-68	
AdobeeSoc	20	5176	87.25	82.86	83.37	-1.31
AdvTiss	5920	4	3.75	3.75	-31	
Advanta	2560	17.31	17	17.06	-0.06	
Advant	900	13.81	13.56	13.58	-0.06	
Alkerm	139	539	42.12	41.50	41.75	-25
Alkerm	113	2	1.87	1.87	-0.07	
Alkerm	382	22.81	22.31	22.37	-43	
Alkerm	798	2.68	2.50	2.50	-0.06	
Alkerm	27124	28.75	27.12	27.87	-45	
Alkerm	835	22	21.12	21.87	-31	
Alkerm	697	19	18.37	18.81	-31	
Alkerm	18	8.12	8	8.12	-1.12	
Alkerm	2342	29.75	28.67	28.95	-37	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	35	8.25	8.12	8.25	-1.12	
Alkerm	12348	21.55	20.06	20.87	-47.5	
Alkerm	791	4.50	4.37	4.46	-0.03	
Alkerm	714	13.50	12.42	13.50	-47.5	
Alkerm	42398	57.31	55.45	55.93	-4.87	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	42.12	-1.12	
Alkerm	1466	12.1	10.9	10.95	-18.9	
Alkerm	219	18.18	17.85	18.75	-0.06	
Alkerm	6887	18	17.68	17.93	-37	
Alkerm	4587	30.50	29.25	30.37	-37	
Alkerm	26262	42.68	42	4		

Bûcheron, ingénieur et architecte

NI BÊTE
NI MÉCHANT !



Dr François Lubrina

collaboration spéciale

La première richesse économique de la Nouvelle-France fut sans doute la fourrure en général, et la peau de castor en particulier.

L'histoire restant une inépuisable source d'inspiration, le plus important développement économique au Québec ces dernières décennies, avec la construction des gigantesques barrages hydro-électriques, reste un vrai travail de castor. Si un animal est donc bien présent dans l'imaginaire des Canadiens français, nul doute que c'est ce besogneux mammifère de 90 à 120 cm (trois à quatre pieds) de longueur qui travaille avec ses dents et avec sa queue.

Infatigable bâtisseur, le castor est à la fois bûcheron, ingénieur hydraulique, détourneur d'eau, porteur de bois, architecte... Tout en faisant preuve d'une ténacité et d'un talent extraordinaire pour bâtir maison, ou édifier des barrages pouvant mesurer plusieurs mètres



Le castor est condamné à travailler toujours puisque ses dents poussent constamment.

de hauteur et parfois même 600 m de longueur. Il arrive, et de manière fâcheuse, que ces remarquables ouvrages d'art faits de simples branchages, de bois et de boue pour colmater, inondent routes et terres agricoles. Il faudra alors les détruire avec un bulldozer ou... les faire sauter à la dynamite.

La plupart du temps, pourtant, les barrages de castor, quoique de taille plus modeste, restent impressionnants et efficaces : ils mesurent souvent une vingtaine de mètres de

longueur, deux à cinq mètres de hauteur et sont édifiés sur une base de trois mètres d'épaisseur. Pour bâtir de telles digues, *Castor canadensis* (c'est son nom officiel) aura besoin d'une formidable quantité de matériaux : ses longues et solides incisives jaunâtres lui permettent d'abattre des arbres de 50 cm de diamètre parfois. Ses dents qui poussent en permanence sont pour lui un contrat à long terme puisqu'elles doivent s'user constamment. Aussi, pas de vacances de la construction chez les castors : c'est

bâtir ou mourir un peu !

Contrairement à certaines idées reçues, ce végétarien ne mange pas le bois qu'il coupe : seulement l'écorce, les feuilles et les rameaux. Tiges et branchages comestibles de bouleaux, de trembles ou de peupliers, après avoir été débités en petits morceaux, serviront de garde-manger et seront donc stockés sous l'eau en prévision de l'hiver.

Sympathiques au demeurant, les castors sont monogames. Ils forment des couples durables pour le meilleur et pour le pire. La société des castors vit cependant en colonies plus ou moins nombreuses composées de familles occupant un territoire fixe. Il s'agit à vrai dire d'une sorte de matriarcat où les femelles dirigent les opérations pour déterminer le site d'érection de la hutte (1,5 à 2,5 m de hauteur et 3 à 6 m de diamètre à la base) où nichera leur future famille.

Après un accouplement unique en janvier-février, suivi de trois mois de gestation, maman castor donne naissance à une portée de un à huit petits (trois ou quatre en moyenne). Ils vivront sous le toit familial jusqu'à l'âge de la puberté (deux ans) avant d'aller former leur propre clan parfois à plusieurs dizaines de kilomètres de là. En attendant leur émancipation, les jeunes castors sont donc élevés dans une famille tricotée serrée et dans laquelle jusqu'à 12 castors et trois générations peuvent cohabiter.

Sans doute que cette revanche des huttes sauva l'espèce menacée d'extinction dans les années trente en raison de la popularité de sa fourrure. En matière de démographie, il n'est pas sûr, par contre, que la politique familiale des castors réussisse une fois encore à influencer le modèle québécois !

Une guerre de tranchées

LES ÉCHECS

Sylvain Barbeau

Collaboration spéciale

Difficile d'imaginer des demi-finales plus différentes que celles qui ont opposé la fin de semaine dernière à Sherbrooke Alexandre Lesiège à Michael Schleifer et Thanh Nha Duong à Marat Khassanov.

Alors que tous attendaient — et j'étais de ceux-là — une victoire rapide de Lesiège, les amateurs ont plutôt assisté à une guerre de tranchées alors qu'Alexandre n'a pu percer la défensive opiniâtre de son adversaire lors des parties régulières. La seule partie décisive est survenue lors du premier bris d'égalité au cours duquel le champion défendant s'est imposé en 61 coups, une belle démonstration de jeu contre le pion isolé.

Dans l'autre demi-finale, on ne s'est pas fait de quartier. Après une mauvaise défaite lors de la première rencontre, Duong a réussi à faire craquer son adversaire dans une finale égale à la deuxième partie. La décision est venue dans la troisième partie, présentée plus loin, quand Duong, avec les noirs, a rapidement pris l'avantage pour le laisser échapper au début de la pression de temps et le rattraper quelques secondes plus tard lorsque son adversaire a fait montre de plus d'ambition que ne le permettait sa position. Dans la dernière partie, Duong n'a laissé aucune chance à Khasanov et les tentatives de compliquer le jeu par ce dernier ont résulté en une très mauvaise finale. Fait intéressant à souligner, c'est le premier des 13 matches disputés jusqu'ici au cours duquel le plus bas coté remporte la victoire.

La finale de ce Championnat Invitation du Québec 1999 se dispute ces jours-ci au musée Marc-Aurèle Fortin. Bien qu'Alexandre soit largement favori pour rafler un sixième titre consécutif, vous pouvez compter sur la force de caractère de son adversaire pour offrir une belle lutte. Aujourd'hui la troisième partie débute à 17 h. Le musée se trouve au 118, Saint-Pierre, dans le Vieux-Montréal. Un bon spectacle gratuit.

Partie de la semaine

Blancs : Marat Khassanov
Noirs : Thanh Nhan Duong
Invitation du Québec 1999

1.e4 e5 2.Cf3 Cc6 3.Fb5 (Une bonne vieille Espagnole, ou Ruy Lopez) a6 4.Fxc6 (La variante d'échange popularisée par Lasker et plus tard Fischer ; les blancs obtiennent une intéressante majorité de pions à l'aile-roi, les noirs une paire de fous et des lignes ouvertes.) dxc6 5.Cc3 (5.0-0 est plus souvent joué.) Fd6 (f6 est plus fréquent.) 6.d4 exd4 7.Cxd4 (7.Dxd4 f6 8.Fe3 semble aussi très correct.) Dh4 ! ? (Une idée nouvelle qui n'est pas sans mérite ; développée ainsi, la dame participe activement à la lutte pour les cases noires.) 8. De2 (Pas sûr que cette case n'aurait pas dû être réservée à un des cavaliers.) Ce7 9.h3 0-0 10.g3 (Difficile de croire que la manœuvre laborieuse des blancs puisse leur procurer un quelconque avantage.) Df6 11.Fe3 Fe5 12.0-0-0 (Les blancs sont forcés d'accepter le grave affaiblissement qui va suivre.) c5 13.Cb3 Fxc3 14.bxc3 b6 15.Ff4 Dc6 16.Rb1 a5 17.a3 Fe6 18.g4 a4 19.Cc1 Db7 ! (Pour manœuvrer le cavalier vers la case c4 ; la poussée immédiate du pion b aurait permis aux pièces mineures blanches une contre-attaque sur le pion c5.) 20.Cd3 Cc6 21.Fc1 (Pour libérer la majorité de pions.) Ca5 22.f4 Tfe8 (Avant de déterminer la meilleure façon de procéder à l'aile-dame les noirs mettent un frein au jeu des blancs en faisant pression sur e4.) 23.The1 Fc4 24.Df3 f6 25.f5 (Une mesure défensive contre Ff7, Dc6- e6.) Dc6 26.Ra1 Ff7 27.Cb2 b5 28.Dd3 Te7 29.Fd2 Tae8 30.g5 (La seule chance.) c4 31.Dg3 fxg5 32.Fxg5 Txe4 33.Txe4 Dxe4 34.Ff6 (Très tentant en pression de temps mais 34.Dxc7 aurait aussi éliminé la menace Dxc2, Cb3+.) g6 35. fxg6 Dxg6 ! (Fxg6 ? 36.Dxc7.) 36.Df2 Dh6 37.Tg1+ Fg6 38.Dc5 Df8 39.Dxb5 ? (En manque de temps les blancs tombent dans un piège diabolique.) c6 40.Dxa5 ? (40.Db4 était la seule chance.) Dxa3+ 41. Rb1 Tb8 42.Db4 Txb4 (La case est entendue.) 43.cxb4 Dxb4 44.Tg4 De1+ 45.Ra2 c3 46.Fh4 Dd2 47.Cxa4 Dxc2+ 48.Ra3 Dcl+ 49.Rb3 c2 50.Fg5 Db1+ 51.Rc4 Db5+ et les blancs ont abandonné.

La poste canadienne a péché par omission

Les informations au sujet de l'album que publiera la poste canadienne pour célébrer le nouveau millénaire commencent à être livrées par bribes. Il s'agit, comme vous en avez probablement entendu parler, d'un ouvrage qui renfermera 68 nouveaux timbres rattachés aux événements ayant le plus marqué la vie des Canadiens au cours du siècle écoulé.

Ce sera un ouvrage du type de la Collection annuelle des timbres-poste, à couverture rigide et au tirage limité à 200 000 exemplaires. Il sera intitulé *La Collection du millénaire de Postes Canada*.

Un comité formé d'historiens et de conseillers a participé au choix des sujets illustrés. Postes Canada a fait appel à un groupe de concepteurs, d'artistes et de photographes pour présenter des images évocatrices du pays.

La Collection du millénaire traitera donc de réalisations dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine. Elle attirera aussi l'attention sur les contributions humanitaires les plus marquantes ainsi que sur les innovations en matière d'entreprise et de technologie. Tous les sujets ne sont pas neufs ; certains ont déjà été traités dans le passé par des timbres-poste.

La Société canadienne des postes vient de divulguer une première liste de 12 sujets qui ont été sélectionnés pour ce livre du souvenir. Le communiqué est accompagné de l'image de deux timbres parmi cette première douzaine. Une grave lacune saute aux yeux : on a tout simplement omis d'inscrire sur les timbres une légende qui nous expliquerait de quoi il s'agit. Rien n'indique, en effet, que les acrobates ou gymnastes montrés devant un chapiteau traduisent l'hommage que l'on a voulu rendre au Cirque du Soleil. Nul texte ne nous apprend que la course effrénée d'attelages de chevaux illustre le fameux Stampede de Calgary. Il faudra donc se rapporter continuellement à l'album documentaire pour apprendre quel est l'événement illus-



Ces timbres du millénaire rendent hommage au Cirque du Soleil et au Stampede de Calgary.



tré sur les timbres. On a sans doute évité de surcharger la surface du timbre avec des légendes bilingues, mais il reste que chaque illustration constituera une énigme. Par ailleurs, les mots « Poste/Postage » n'apparaissent pas non plus ; on peut se demander alors s'il s'agit de simples vignettes commémoratives ou de véritables timbres-poste.

Les douze premiers sujets annoncés (il en reste donc encore 56 à venir) sont : la Soirée du hockey, Hockey Night in Canada, le Stampede de Calgary, le Cirque du Soleil, le Festival de

Stratford, le Théâtre de Neptune (à Halifax), l'Académie royale des arts du Canada, le Conseil des arts du Canada, le chef Pontiac (grâce à qui les Blancs peuvent maintenant négocier avec les Amérindiens), Tom Longboat (vainqueur du Marathon de Boston en 1907), L'Anse-au-Meadows (un site préservé du Patrimoine mondial), le Quai 21 (porte d'entrée de milliers d'immigrants au Canada).

La Collection du millénaire sera en vente à partir du 15 septembre au prix de 60 \$, soit environ le double de la valeur faciale des timbres.

Un nouveau livre québécois sur le bridge

Depuis quelques années, ils sont de plus en plus nombreux les auteurs francophones québécois qui publient des livres sur le bridge. Auparavant, il fallait recourir soit aux auteurs américains soit aux auteurs français. Les premiers écrivent en anglais et le système des seconds varie quelque peu du bridge pratiqué de ce côté-ci de l'Atlantique.

Le plus récent des auteurs québécois qui s'est jeté dans la mêlée a lancé son livre *Les enchères de compétition* lors d'un cocktail qui a réuni quelque 80 personnes, il y a huit jours, à Sainte-Béatrix.

« Je suis un passionné du bridge. Le bridge est pour moi un lieu d'évasion où je peux m'exprimer au moyen de mon imagination, de mon intelligence, de mon discernement, des mes connaissances et de mon expérience », écrit Jacques Gagné dans son introduction.

Il joue depuis une trentaine d'années. Il est maître-à-vie et enseigne le bridge depuis une vingtaine d'années. Il avait fondé, en 1979, le Club de bridge Concorde qui a connu une bonne dizaine d'années d'existence. Plus récemment - en mars 1996 - avec l'aide de ses élèves, il ouvrait un club à Sainte-Béatrix. On y joue à longueur d'année, deux fois la semaine.

Les enchères de compétition est un livre qui s'adresse à tous ceux et celles qui ont franchi l'étape de l'introduction au bridge, qui

fréquentent les clubs existants et sont désireux d'améliorer la qualité de leur jeu.

Jacques Gagné a été contraint, par la maladie, à laisser son travail en 1994. Il a quelque peu ralenti sa participation aux différents tournois, à cette époque. Il incite ses élèves à bien assimiler la base du jeu avant d'y greffer leurs gadgets.

C'est un livre très bien fait auquel je n'adresserai qu'un seul reproche : je n'aime pas qu'on utilise des « x » pour désigner les petites cartes !

Le livre se vend 25 \$. Il est disponible chez l'éditeur Pascale Gagné (450) 964-2230, auprès de l'auteur Jacques Gagné au (450) 883-2563 ou chez les Distributions Gaf au (450) 466-2983.

Des nouvelles

■ J'ai appris, malheureusement avec quelques semaines de retard, le décès de madame Thérèse Lalongé. Elle a enseigné le bridge pendant une quinzaine d'années et formé de nombreux nouveaux adeptes. Elle avait également été la cofondatrice du club Le Deux de Trèfle, qui, n'a, hélas, pas duré. À ses filles Louise et Claire et à son fils Jean-Pierre, mes plus vives condoléances.

■ Madame Monique Godin, de Boucherville, est devenue maître-à-vie le dernier jour du tournoi d'Ottawa, le mois dernier. Félicitations. ■ La maison d'édition Master Point Press, de Toronto, vient de faire paraître *Countdown to Winning Bridge*, de Tim Bourke et de Marc

Smith. On peut se procurer ce livre au coût de 19,95 \$ (plus taxes) aux Distributions Gaf (450) 466-2983.

Une affaire de squeeze

La main proposée, aujourd'hui, consiste à réussir le petit chelem à Tr après l'entame de la Dame de Co. Ouest a montré une longueur à Co. Comment faut-il jouer ?

L'enchère de 2 K par Ouest est un multi montrant une longue de six cartes dans l'une ou l'autre des deux majeures et peu de points. Est sait bien que la longue majeure de son vis-à-vis est à Co. Le 2 SA de Sud indique une main balancée de 17 à 20 points. Le 4 SA de Nord est quantitatif. Sud propose le petit chelem à Tr. Nord accepte.

La Dame de Co est jouée par Ouest. Si Est coupe, la tâche de Sud est relativement facile. Il gagne le retour (à Pi ou à l'atout), cueille les atouts tente l'impasse à K et défausse son petit K perdant sur la Dame de Pi.

Si Est défausse un petit K au lieu de couper dès l'entame, l'As de Co gagne, As de Tr et petit Tr vers la Dame. Ouest ne fournit pas. Petit Co vers le Roi. Est ne coupe pas et défausse un deuxième K.

Le déclarant encaisse alors le Roi Tr et rejoue Tr. Le mort défausse le 6 de K. Est gagne. Il revient du Valet de Pi. L'As prend la levée. Petit K vers la Dame et deux fois Pi. Sur le dernier Pi du mort, Sud défausse son 3 de Co, mais Ouest est squeezé. Il doit garder ou un Co et deux K ou deux Co et un K.

S'il garde le Roi de K sec, l'As de K cueille le Roi, le 7 de Co est

coupé et le 8 de K devient la levée gagnante. Si Ouest garde deux K et un Co, le 7 de Co est coupé du dernier atout de la main fermée, retour au mort par l'As de K et le 8 de Co assure la réalisation du contrat.

Donneur: Ouest			
Vulnérabilité: Nord-Sud			
NORD			
♠	RD 6		
♥	8 7 5 2		
♦	AD 6		
♣	D 4 3		
OUEST		EST	
♠	9 3	♠	V 10 8 7 4 2
♥	D V 10 9 6 4	♥	aucun
♦	R 10 5 3	♦	V 9 4
♣	9	♣	V 10 8 5
SUD			
♠	A 5		
♥	AR 3		
♦	8 7 2		
♣	AR 7 6 2		
Les enchères:			
OUEST	NORD	EST	SUD
2 K	passe	2 Co	2 SA
passe	4 SA	passe	6 Tr
passe	passe	passe	
Entame: Dame de Co			

Infographie La Presse

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - ENCANS - SOUMISSIONS



APPEL D'OFFRES N° 1-004 **MESURES D'ATTÉNUATION ET DE CONTRÔLE DE** **LA CIRCULATION ET DE LA VITESSE**

Démolition de trottoirs existants, construction de baies en trottoir monolithique, réallocation et construction de puits, réfection de fondation, fourniture de pavage en place, marquage, fourniture de mobilier urbain et travaux connexes.

La Ville d'Outremont souhaite pourvoir à la construction de structures dans les chaussées existantes de certaines avenues afin d'atteindre les résultats recherchés. À cette fin, des soumissions sous enveloppes cachetées portant la mention «Mesures d'atténuation et de contrôle de la circulation et de la vitesse» seront reçues jusqu'à 14 h au bureau du Greffier, le 15 juillet 1999. Elles seront publiquement ouvertes à la salle du conseil d'Outremont, située au 530, avenue Davaar à Outremont (Québec), aux mêmes heures et jour.

Ne seront toutefois prises en considération que les soumissions présentées sur le(s) formulaire(s) de soumissions du consultant fournis gratuitement à cette fin par la municipalité. Ces formulaires, de même que le cahier des charges, peuvent être obtenus auprès du bureau du directeur du Service des approvisionnements de la municipalité, M. Eugène Deschamps, lequel bureau est situé à l'adresse suivante:

543, chemin de la Côte Ste-Catherine
Outremont (Québec)
H2V 4R2
Tél.: (514) 495-6228
Fax: (514) 495-8288

Chaque soumission doit être accompagnée soit d'un chèque d'un montant correspondant à 10% du total de la soumission, tiré sur un compte inscrit dans une banque à charte canadienne ou dans une caisse populaire et payable à la «Ville d'Outremont», soit d'un cautionnement de soumission équivalent, valide pour une période de 90 jours suivant la date d'ouverture des soumissions.

La Ville d'Outremont, sans obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues dans le cadre de cet appel d'offres.

Mario Gerbeau
Greffier de la municipalité
le 26 juin 1999

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

Projet numéro PUB-9078.SYS
Entretien de l'ordinateur HP-3000 et de ses périphériques

Des soumissions sous pli cacheté, adressées au:
Bureau du Greffier de la Ville de Saint-Laurent
777, boulevard Marcel-Laurin
Hôtel de Ville,
H2V 4R2, Québec

et portant l'inscription «Entretien de l'ordinateur HP-3000 et de ses périphériques» seront reçues jusqu'au vendredi 9 juillet 1999, au bureau du Greffier, et seront ouvertes publiquement à 11 heures le même jour, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, Qc.

Les documents de soumission, le devis et cahier des charges — Entretien de l'ordinateur HP-3000 et de ses périphériques pourront être obtenus au bureau du Service systèmes, Division direction, à l'hôtel de Ville de Saint-Laurent, à compter du lundi 28 juin 1999, moyennant un dépôt non remboursable de 25 \$ (21,93 \$, la TPS 1,54 \$ et la TVQ 1,53 \$) en argent ou chèque visé payable à la Ville de Saint-Laurent.

Les firmes soumissionnaires sont des concepteurs ou des distributeurs et représentants officiels autorisés des équipements proposés et doivent disposer d'un bureau de vente dans la région de Montréal.

La Ville de Saint-Laurent n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par conséquent, si le Conseil juge qu'il est dans les meilleurs intérêts de la Ville de rejeter toutes les soumissions, il pourra le faire sans encourir de réclamation pour dommages ou perte de qui que ce soit.

SAINT-LAURENT, le 26 juin 1999
Le directeur général,
Pierre Lebeau, c.g.a.



ENCAN PUBLIC

ÉQUIPEMENT DE RESTAURANT
BAR LAITIER — PÂTISSERIE ET BOULANGERIE

Le mercredi 30 juin 1999, à 10 h 30
au 944-B, chemin Trudeau, Belloeil (Québec)
(sortie 109 de l'autoroute 20, côté sud du viaduc)

Rôtissoire à poulet KARAMCO avec réchaud 220V/1ph. • Cuinière au gaz SOUTH BEND 6 ronds • Unité GARLAND (sacot pot) électrique • Etuve à portes DOYON • 2 grille-pain HOBART • Plaque chauffante au gaz MIKE 18" • Friteuses au gaz • Friteuses électriques GARLAND et MIKE • Pâtis à 2 ronds électriques • Table à vapeur à réchauffeur à 2 ronds • Rôtissoire JET AIR • Four à pizza • Cuisinier à vapeur à hot dogs • Panier SAVE-O-MATIC • Charcoal électrique GARLAND • Grill au gaz • 3 réchauds • Table à sandwichs 72" • Réfrigérateur à 2 portes • Contenant isolé pour liquides 75 litres CAMBIO • Réfrigérateur à viande • Congélateur 2 portes • Réfrigérateur 1 porte • Présentoir à pâtisseries 2 portes vitrées • Présentoir à pâtisseries JULIEN • Machine à jus LIBLEY • Scie à viande BIRD • Micro-ondes LITTON • Micro-ondes • 3 réchauds à assiettes • Réfrigérateur à saucisse • Base réfrigérée 3 tiroirs • Table basse à 2 portes • Plaque 18" • Réfrigérateur à pâtisserie • Réfrigérateur 2 portes blanc • Lave-vaisselle • Lavabo 2 cuvettes à 72" • 2 compresseurs • Congélateur • Machine à café • Menu lumineux • Machine à mûles soufflé • Réchaud à mûles soufflé • Machine à glace KOLD-DRAFT 125 lb • Machine à glace SCOTSMAN • 2 distributeurs/compteurs à boissons en air • Lavabo à 2 vannes avec évier à brosse à vannes triple • Caisse enregistreuse • 2 machines à café BREWMATIC • Hotte de ventilation 6" avec ventilateur • 2 hottes de ventilation 9" avec retour d'air • Grille pour pains hamburger ROUND UP • Lampes • Avertisseurs • Enseignes extérieures • Air climatisé 28 000 BTU • Plaque 24" VULCAN au gaz • Lave-vaisselle MOYER DIESEL • Friteuse au gaz triple FRYMASTER • Enseignes • Lampe-réchaud • Evier double air • Base pour équipement • Evier double avec évier • Mini-four à pizza au gaz BAKERS PRIDE • Réfrigérateur 1 porte FOSTER • Machine à café BUNN-O-MATIC STSF-35 • Compteur de service réfrigéré • Machine à café espresso FAEMA • Groupe • Four à pain PAVILLER 1 porte • Cuisinier à vapeur ESCAN • Grill de terrasse 5" au gaz BAKERS PRIDE • Micro-ondes KENMORE • Caissettes METRO fin epoxy vert • Four à pain électrique double 220 V/1ph. avec étuve • Chambre congélateur 4'6" complète • 2 évaporateurs de chambre froide à ventilateurs.

Bar laitier: Congélateur 12 saveurs • Congélateur 18 saveurs • Machine à yogourt • Machine à crème glacée 5 litres ELECTRO FREEZE • Fontaine 5" réfrigérée 2 portes / 12 essences. Aménagements: 4 tabourets de bar • Tables assorties avec pieds • 12 tables noires avec pieds 30" • 16 chaises en bois • 16 chaises • 16 chaises bistro noires • 9 chaises bistro grises • 42 chaises de salle à manger en bois • 30 chaises de patio vertes avec bras • Ordinateur • Lampe en métal

Inspection: Mardi 29 juin 1999, de 9h à 17h
Conditions: Frais d'encan 10%
Dépôt: 25% argent comptant ou chèque visé.
Balance: argent comptant ou chèque visé.

BARIL, BLANCHETTE INC.
Commissaire-priseur
444-B, chemin Trudeau, Belloeil (Québec)
Tél.: (450) 464-9899 Téléc. (450) 464-9734

Office municipal
d'habitation
de Montréal

415, rue Saint-Antoine Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1H8

AVIS DE SOUMISSION **RÉVISÉ**

L'Office municipal d'habitation de Montréal recevra des soumissions cachetées et adressées à l'Office municipal d'habitation de Montréal pour l'appel d'offres énuméré ci-dessous :

Description	Dépôt	Appel d'offres
Mise en conformité et rénovations majeures aux Habitations St-André (1650, St-Timothée, 1645, St-André et 920-950, Robln)	250 000 \$	\$ 99-19

Veillez prendre note de la date de visite des lieux pour l'appel d'offres ci-haut mentionné :

Appel d'offres	Dates des visites	Heures des visites	Lieux des visites
\$99-19	Lundi 21 juin 1999	9 h 30	1650, St-Timothée
	Mardi 22 juin 1999	13 h 30	1650, St-Timothée

Les soumissions cachetées seront reçues de main à main entre 9 h et 11 h, inclusivement, le VENDREDI 9 JUILLET 1999, au 415, rue Saint-Antoine Ouest, 3^e étage, MONTRÉAL (Québec) H2Z 1H8, et seront ouvertes le même jour à 11 h 15.

C'est au 415, rue Saint-Antoine Ouest, 3^e étage, à compter du 15 JUILLET 1999 que l'on pourra se procurer le cahier d'appel d'offres qui sera remis sur paiement non remboursable sous forme d'argent comptant ou de chèque visé tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire et payable à l'ordre de l'Office municipal d'habitation de Montréal, d'un montant égal à autant de fois cinquante dollars (50,00 \$) en monnaie légale du Canada qu'il sera demandé d'exemplaires.

Les soumissions ne seront conformes qu'accompagnées d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne ou une caisse populaire et payable à l'ordre de l'Office municipal d'habitation de Montréal ou d'une note de crédit irrévocable émise par une banque à charte canadienne ou caisse populaire, ou d'un cautionnement de soumission émis par une compagnie acceptable par l'Office municipal d'habitation de Montréal, pour le montant indiqué ci-dessus.

L'Office municipal d'habitation de Montréal se réserve le droit de rejeter la plus basse ou toute autre soumission ou d'en accepter aucune ou d'en accepter une partie seulement et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité, ni contester pour quelque motif que ce soit le choix de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

Le directeur général,
Normand Daoust, Adm. A.
Juin 1999

DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE:

LES INDUSTRIES SAXCAN INC. / LES INVESTISSEMENTS SAXCAN (1998) INC.

Le syndic requiert des offres d'achat pour les éléments d'actif de LES INDUSTRIES SAXCAN INC. ET LES INVESTISSEMENTS SAXCAN (1998) INC. L'entreprise œuvrait dans la restauration au centre ville de Montréal. Les éléments d'actif à vendre comprennent: l'inventaire d'aliments, les équipements et le mobilier de restauration, système audio, l'équipement de bureau, l'équipement informatique et l'immeuble.

L'examen des biens aura lieu sur rendez-vous seulement en communiquant avec Monsieur François Gauthier, CGA, au (514) 871-8559. Les conditions et réserves régissant la vente seront disponibles sur place.

Les soumissions doivent être envoyées au syndic, ARTHUR ANDERSEN INC., à ses bureaux, lequel les recevra jusqu'à l'ouverture des soumissions qui sera tenue au bureau du syndic le 14 juillet 1999, à 15 h 00 en privé avec les inspecteurs aux deux faillites.

René C. Leduc, CMA, CIP, Responsable de l'actif

ARTHUR ANDERSEN

5, Place Ville-Marie
Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4X3
Tél.: (514) 871-8559
Téléc.: (514) 879-1264

Les actionnaires de « Les Agences d'Hypothèques Murray & Cie Limitée / Murray & Company Mortgage Agencies Limited » (La Compagnie) désirent vous faire part que la société « Murray & Company Inc. » dont la faillite a été récemment annoncée dans ce journal ne touche d'aucune façon directement ou indirectement La Compagnie et les compagnies liées à La Compagnie soit « Murray & Company Holding Limited » et « Murray & Company Limited ».

AVIS

Dans l'affaire de la faillite de
Les Ateliers Dimension 3 Inc.
Seront vendus par
ENCAN PUBLIC

L.E: Mardi 29 juin 1999 • Heure de l'encan: 10h30
Au: 3380, Francis-Hughes, LAYAL (parc Industriel)
Inspection: Lundi 28 juin de 10 h 30 à 16 h 30
Le matin de l'encan à partir de 9 h 30

INFORMATIQUE: 3 ALPHA P III 500 Mhz 23 gig. 9.1 gig. 256 meg. avec écran 17" et 21" • Pentium II 333 Mhz avec écran 17" • Pentium 200 MMX avec écran 17" • Pentium 166 MMX avec écran 15" • Power PC 6400 et autres équipements haut de gamme.

ÉQUIPEMENT DE PRODUCTION: Ordinateurs Commodore Amiga 4000, 3000, 2000, 2000HD • Caméra numérique • Lecteur vidéo (pour montage) • Lecteur Multi-Isprin • Lecteur optique ArcusII • Imprimante Fargo • Graveur CD-Rom • Tapes back up • Batterie SMART 3000, 1400, 1250, 700 • Table lumineuse • Lunettes 3 dimensions • Disque dur externe SyQuest • Disques dur SCSI 9.1, 6.4, 3.2 Gg • Cartes réseau, modem, SCSI, audio et maître • Lecteur CD-Rom et disquettes • Écrans Super VGA 21", 17" et 15" • Logiciels et disquettes • Colonnes de son KOSS • Table à dessin • Et autres.

ÉQUIPEMENT: Photocopieur Canon • Télécopieur laser Canon Imprimantes HP laser GMP, Fujitsu DL700, Epson 600, Nec 900, Scanner Umax • Scelleuse électrique • Téléviseur 32 po Toshiba • Radio • Écran • Tableau afficheur • Rétroprojecteur 3 M • Coffre de transport • Escabeau • Four micro-ondes • Réfrigérateur Danby • Humidificateur • Casiers de rangement • Système téléphonique AT&T Partner • Hub Concentrateur 3 com 24port, contrôle Accr • Fax Modem • Et autres.

MOBILIER DE BUREAU: Bureau présidentiel Lacasse • Bureau 30x60 • Bureau d'ordinateur • Poste de travail • Crédence • Table de conférence • Bibliothèque • Fauteuils • Chaises secrétaires • Chaises pliantes • Banc de travail • Chaises de dessinateur • Classeurs verticaux et latéraux • Classeur sur roulettes • Séparateurs de bureau • Lampes • Tableaux avec illustration 3D

FOURNITURES: Produits de promotion • Montres • Collants • Médailles • Présentoirs • Et autres.

Conditions: Dépôt de 25% comptant à l'adjudication — Frais d'acheteur de 10% — Solde payable comptant ou chèque visé — possession des achats après l'encan

LES ENCANS M.A.S. INC. 1-888-243-0473

LIQUIDATION

En raison du déménagement de l'entrepôt principal de
RONA DISMAT,
nous vendons les équipements
du centre de distribution de 500 000 pi car.

1500 sections d'étagères READY RACK, drive-in, porte à faux, étagères à gravité, BABY RACK - 17 chariots élévateurs et transpalettes électriques - 10 000 tablettes METAL WARE - 70 000 pi.ca. de mezzanine assortie - Carrousel WHITE 2000 sections - 2 compacteurs à déchets et carton - 25 000 pi.ca. de glacières (3 200 litres) - Mobilier de bureau - Plaque d'acier, etc.

Inspection: Sur rendez-vous seulement.
Pour une inspection des actifs, contactez Dany Roy au (514) 963-7039. Pour obtenir une liste détaillée: (450) 464-9899.

LIQUOTOM INC.	BARIL, BLANCHETTE INC.
Liquidateurs	Commissaire-priseur
143, boul. Gagnon, Belloeil (Québec)	944-B, chemin Trudeau, Belloeil (Québec)
Tél.: 514-963-7039 Téléc.: 450-536-0230	Tél.: 450-464-9899 Téléc.: 450-464-9734

ENCAN PUBLIC

NOUS AVONS RECUS INSTRUCTIONS DES
PRINCIPAUX CRÉANCIERS DE VENDRE
LA MACHINERIE, SURPLUS ET ÉQUIPEMENTS DE
PLASTI-WORLD PRODUCTS LTD.
4865, HICKMORE, VILLE ST-LAURENT

DATE DE L'ENCAN: LE MARDI 29 JUIN 1999 À 10 h 30
MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT POUR LA FABRICATION DE PLASTIQUES
MACHINES DE MOULAGE PAR INJECTION: FAREL MOD. 100-150-OZ, 1000 T CAP. D'INJECTION 100 OZ PLATEAU 60" X 60" •

IMPCO MOD. 400 R&SHP, 400 T CAP. D'INJECTION 20 OZ PLATEAU 42" X 42" • (2) REED MOD. 400 TD, 400 T CAP. D'INJECTION 30 OZ PLATEAU 39" X 42" • IMPCO MOD. MB350-FAS, 350 T CAP. D'INJECTION 20 OZ PLATEAU 38" X 36" • 1984 CINCINNATI MILACRON P.E.A. 9 H.P. • DECHOUQUETTES DOUBLES HELMOD 20 H.P. • MEULEUSE INSONORISÉE FORMOST 7.5 H.P. AVEC 2 LAMES • (5) CONVOYEURS MOTORISÉS • MELANGEUR CONAIR SIMPLE AND DOUBLE • L & R MELANGEUR À VIBRATION, 1000 LB CAP. • TESTEUR INSTRON MOD. 1130

APPAREILS AUXILIAIRES POUR PLASTIQUES: TOUR DE REFRIGÉRISSMENT TCM MOD. 1010 AVEC RÉSERVOIR, POMPES ET CONTRÔLES • 1997 SILO WESTEEL 30 000 KG CAP. • REFRIGÉRISSUR APV 10 T AVEC RÉSERVOIR CAP. 10 T (2) SYSTÈMES DE DISTRIBUTION DE COULEUR KISS • 2 SOUDEUSES ULTRA SONIC BRANDSON MOD. 5170 • (2) ENTONNOIRS MOULD-TEK • (2) SÈCHEUSES WITLOCK MOD. 202 ET 207 • SÈCHEUSE DESSICANT 100 LB CAP. • (2) GRANULATEURS P.E.A. 5 H.P. • GRANULATEUR P.E.A. 3 H.P. • TEMPERATEUR • 3000 LB ÉLECTRIQUE AVEC CHARGEUR • CHARIOT ÉLEVATEUR TOYOTA MOD. 2FBCA25, 3 200 LB ÉLECTRIQUE AVEC CHARGEUR • CAMION 1987 GMC 700 AVEC BOÎTE DE 24' • 1991 GMC / CTV van avec boîte 14 pieds.

ÉQUIPEMENT DE BUREAU: ORDINATEURS, IMPRIMANTES, BUREAUX CHAISES, TABLE DE CONFÉRENCE D'EXÉCUTIFS, CLASSEURS, PHOTOGRAPHES, FAX, BUREAU EXÉCUTIFS, CLASSEURS LATÉRAUX, DACTYLO, TABLE À DESSIN, INSTRUMENTS POUR DESSIN, ETC.

DATE D'INSPECTION: LE LUNDI 28 JUIN 1999 DE 9 H À 16 H

TERMES ET CONDITIONS

Un dépôt de 25 % est requis au moment de l'achat, en argent, chèque certifié, Visa ou MasterCard. Le solde doit être payé dans les 24 heures en argent, chèque certifié, Visa ou MasterCard.

Une commission d'encan de 10 % s'applique sur tous les achats.

ENCANTEURS
NOVA
AUCTIONEERS INC.

(514) 939-3999
Fax: (514) 939-9977

ÉVALUATEUR ENCANEUR

Appel d'offres

5, Place Ville-Marie
Bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 4X3
Tél.: (514) 871-8559
Téléc.: (514) 879-1264

ENCAN PUBLIC

ÉQUIPEMENT RESTAURANT / CLUB VIDÉO
600 lots valeur approx. 250 000\$

Le mardi 29 juin 1999 à 10 h 30
Au: 2380, Montée Masson, Laval (parc Industriel)
(sortie 109 de l'autoroute 20, côté sud du viaduc)

CLUB VIDÉO
LISTE PARTIELLE: 2 000 cassettes vidéo • 330 cassettes de jeux PlayStation, Nintendo 64, Super Nintendo, Genesis • Consoles de jeux: Sony Playstation, Nintendo 64, Sega Saturn • Étagères murales pour cassettes • Comptoirs de service • Système de surveillance avec caméras • Coffre-fort Gardex • Mach. pour pastiller liam-100 • Ordinateurs et imprimantes • Etc.

ÉQUIPEMENT DE RESTAURANT
LISTE PARTIELLE: Mélangeurs Hobart 30, 20, 10 pts • Mach. à lait frappé 3 saveurs Taylor • Mach. à slush Stouffing • Comptoirs à boissons Berg, à vins et bières • Système Infrinix 2 stations • Etuve Foster double, Brute • Cuisinières Garland • Rôtissoires à poulet • Mach. espresso double • Caissettes enrg. • Bar de service style banquet • Mach. à café Bunn • Grille-pain • Grill • Steak • Moulin à café • Plaque de cuisson 24", 36", 48" • Hachoir à viande • Friteuses au gaz et élect. • Ex-tincteurs • Distributeurs à jus Jet Spray • Four à pain Doyon, à pizza Bakers Pride • Grille de ventilation en al. • Congélateur à crème glacée 8 saveurs • Table buffet 8' et 10' • Tranche-viande • Piqueuse à viande idéal • Evier en al. • Table à sandwich, à vapeur • Micro-ondes • Fontaines à bière True • Échelle à cabarets • Présentoir à pâtisseries • Lave-vaisselle Jackson & Hobart • Mach. à pâte Permagliss • Distributeurs à cigarettes • Compresseurs • 100 chaises • Tables ass. • Etc.

VEHICULES VENDUS À 13 H

Continental Town Car 1989 • Golf del 1990 • Ford Taurus 1990 • Celebrity familial 1989

INSPECTION: Le lundi 28 juin 1999 de 9 h à 17 h.

CONDITIONS: Dépôt 25%, bal. comptant ou chèque certifié, sujet aux conditions affichées 10% prime d'acheteur.

FOURNIER

(450) 666-1251

ENCANTEURS

2380 Montée Masson, Laval, Qc H7E 4P2 • Fax: (450) 666-1252

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

Sans frais: 1-888-666-1251

